



Collège de l'Abitibi-Témiscamingue

Centre d'Amos
Amos, (Québec) J9T 2L8

341, rue Principale Nord
(819) 732-5218

LA TROISIÈME ANNÉE DE LA DÉCONCENTRATION
DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES À AMOS
MISSION ACCOMPLIE!

1985 - 1986

Par

Daniel Bizier



Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

Warning

The library of the Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue and the Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue obtained the permission of the author to use a copy of this document for non-profit purposes in order to put it in the open archives Depositum, which is free and accessible to all.

The author retains ownership of the copyright on this document. Neither the whole document, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

En août 1985, un groupe de 191 étudiants au secteur régulier se retrouvaient au Centre d'Amos (CAT), dans le cadre d'une troisième année de l'expérience de déconcentration des activités au Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, sur une possibilité de 5 ans. En janvier 1986, la clientèle était de 187 étudiants. Voir Annexe I «Clientèle étudiante - enseignement régulier, Amos, Sessions: Automne 1985, Hiver 1986».

En comparaison avec août 1983 et 1984, la clientèle du Centre d'Amos est passée de 89 étudiants en 1983 à 163 étudiants en août 1984 et à 191 étudiants en août 1985. Donc, depuis 1983, c'est-à-dire depuis l'ouverture du Centre d'Amos, il y a eu une augmentation constante de la population étudiante.

Dans mon plan de travail 1985-1986, je me proposais d'évaluer la troisième année au Centre d'Amos par rapport aux 2 premières années de l'expérience. L'objectif opérationnel: vérifier si les modes d'organisation retenus en 84-85, avec certaines améliorations pour 85-86, donnent l'assurance à la clientèle de niveau collégial à Amos d'un accès à tous les services, exemple: qualité de l'enseignement et de l'ensemble des services.

Afin de vérifier si le fait de déconcentrer l'enseignement collégial répond à un ensemble de conditions à respecter, où nous en sommes avec cette expérience après trois ans.

Nous sommes en mesure d'apporter des réponses de plus en plus précises aux questions suivantes:

1. Est-ce qu'il y a une amélioration significative de l'accessibilité des études collégiales?
2. Pouvons-nous apporter une contribution effective au développement régional?
3. Est-ce que les acquis du réseau collégial actuellement en place sont sauvegardés?
4. Pouvons-nous offrir des garanties suffisantes de viabilité?
5. Quelles sont les principales composantes qui caractérisent un établissement de niveau collégial?
6. Est-ce qu'il y a conciliation avec les contraintes budgétaires et organisationnelles connues?



CRITÈRE 1 CONDUIRE À UNE AMÉLIORATION SIGNIFICATIVE
DE L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTUDES COLLÉGIALES

- 1.1 Provenance géographique de la clientèle et définition du bassin de recrutement.

Pour la clientèle de collégial I à la session Automne 1984, la majorité des étudiants est originaire du territoire desservi par la commission scolaire régionale Harricana qui représente 91% de la clientèle, 6% vient de l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue et 3% des autres commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

- 1.2 Le taux de passage du secondaire au collégial des étudiants de la commission scolaire régionale Harricana depuis 1976 en fonction des étudiants de secondaire V général en septembre de l'année précédente. Voir Annexe II «Taux de passage au collégial par commission scolaire, pour les années scolaires 1976-77 à 1985-86».

TAUX DE PASSAGE AU COLLÉGIAL
Sec. V général des étudiants de la
C.S.R.H. pour les 10 dernières années

76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83	83-84	84-85	85-86
45,9	50,8	41,7	46,7	48,7	53,8	57,3	56,9	68,1	67,5

Le taux de passage du secondaire au collégial des étudiants de la C.S.R.H. a toujours été beaucoup plus faible que l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Mais, depuis 1984, la situation s'est fortement améliorée. Maintenant le taux de passage du secondaire au collégial des étudiants de la C.S.R.H. se stabilise.

- 1.3 Le taux d'attraction du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue sur les étudiants de 1ère année - Cegep à la C.S.R.H. Voir Annexe III «Taux d'attraction du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue sur les étudiants de 1ère année-cégep par commission scolaire».

76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83	83-84	84-85	85-86
49,5	56,6	55,6	60,3	57,5	58,1	61,8	67,9	79,6	70,8

Le taux d'attraction s'est amélioré depuis 82-83, mais nous remarquons une diminution pour l'année 85-86.

1.4 La provenance des étudiants au Centre d'Amos par niveau scolaire.

Pour la clientèle de collégial I, session Automne 1985, au Centre d'Amos:

- 75% proviennent directement du secondaire V (C.S.R.H.)
- 6% proviennent directement du secondaire V (Région Abitibi-Témiscamingue)
- 3% proviennent directement du secondaire V (Hors région)
- 16,4% ne viennent pas directement du secondaire V

1.5 Taux de retour aux études dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Parmi la clientèle fréquentant le Centre d'Amos en 1983-84, 19% avaient abandonné leurs études après leur secondaire V. Le taux était de 18% en 1984-85 et de 16,4% en 1985-86.

1.6 Taux de persévérance aux études collégiales au Centre d'Amos.

- À l'automne 1983: 10% d'abandon (abandons officiels)
- À l'automne 1984: 3% d'abandon (abandons officiels)
- À l'automne 1985: 7% d'abandon (abandons officiels)

1.7 Les étudiants du Centre d'Amos admis et inscrits à la session Automne 83, Automne 84 et Automne 85, que sont-ils devenus?

Voir Annexe IV.

CRITÈRE 2 APPORTER UNE CONTRIBUTION EFFECTIVE
AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

2.1 Taux d'émigration des jeunes de la région (variation depuis l'implantation du Centre).

Selon un questionnaire destiné aux étudiants de Collège 1 au Centre d'Amos du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue en 85-86. Voir Annexe V «La déconcentration des activités pédagogiques du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, une réalité... 1985-1986».

La question numéro 5 était la suivante:

Si tu n'avais pas eu la possibilité de poursuivre tes études collégiales au Centre d'Amos, aurais-tu:

- 1- abandonné tes études?
- 2- poursuivi tes études au Collège de l'Abitibi-Témiscamingue (Rouyn)?
- 3- poursuivi tes études à l'extérieur (exemple: Montréal, Québec, Sherbrooke, etc...)?

19,1% des étudiants auraient abandonné leurs études s'ils n'avaient pas eu la possibilité de poursuivre leurs études collégiales au Centre d'Amos.

45,6% des étudiants auraient poursuivi leurs études au Collège de l'Abitibi-Témiscamingue.

35,3% des étudiants auraient poursuivi leurs études à l'extérieur de la région.

Voir Annexe VI «Les faits saillants du questionnaire destiné aux étudiants de Collège 1 au Centre d'Amos du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, 85-86».

Le fait d'avoir près de 200 étudiants au Centre d'Amos amène des retombés appréciables sur le plan des activités économiques (prêts et bourses: 300 000\$ en 85-86), sociales, culturelles (Le bal du printemps) de la région d'Amos et des environs immédiats.

2.2 Services offerts à la collectivité depuis l'implantation du Centre.

La présence du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue permet de répondre plus adéquatement aux besoins exprimés par la clientèle (régulière

et adulte). La participation du cegep aux différentes activités, exemple: la préparation du 13e Congrès pédagogique, la mise sur pied d'un centre d'accueil et référence avec les autres collègues de l'éducation, le cours des infirmières, le cours pour les gardiens de prison.

2.3 Développement de l'éducation aux adultes et des programmes depuis l'implantation du Centre.

Il y a eu une progression des inscriptions depuis 81-82. Le développement de l'éducation des adultes sera le moyen efficace de répondre adéquatement à des besoins précis de formation sur mesure ou de recyclage académique. Voir Annexe VII «Éducation des adultes - cours dispensés à l'automne 85 et à l'hiver 86».

Le Centre d'Amos collabore étroitement avec les autres organismes de la région qui travaillent avec la clientèle adulte, exemple: C.F.P., C.S.R.H., Centre Travail-Québec, Accueil et référence, Centre d'emploi et immigration du Canada, Université du Québec, Cegep de St-Jérôme, dans le but de répondre adéquatement aux besoins exprimés par les adultes de la région.

L'Éducation des adultes du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue semble avoir un sérieux problème d'organisation, exemple: au niveau de l'engagement des professeurs, de l'encadrement de ces derniers, des évaluations et du degré de satisfaction des étudiants.

Le suivi des étudiants est primaire et non structuré. Il y a beaucoup d'improvisation et cela occasionne une démobilisation importante de la part des étudiants, des professeurs et du personnel en général.

Au Québec, tout a été dit sur l'éducation des adultes, mais rien n'a été retenu. Maintenant, il faut agir.

CRITÈRE 3 SAUVEGARDER DES ACQUIS DU RÉSEAU COLLÉGIAL ACTUELLEMENT EN PLACE

3.1 Prévision de l'effectif scolaire du secondaire situé à l'intérieur du bassin de recrutement du Collège.

Le Centre recrute sa clientèle principalement au sein du territoire de la commission scolaire régionale Harricana et la majorité de la clientèle est d'Amos et des environs. Nous pouvons constater que depuis la mise sur pied du Centre d'Amos, la situation semble être stable, c'est-à-dire que la population du Centre d'Amos devrait se maintenir aux environs de 180 étudiants.

À ce niveau, la déconcentration a permis une augmentation directe de la clientèle (90 étudiants) au Collège de l'Abitibi-Témiscamingue.

3.2 Déplacement des clientèles du Centre d'Amos vers Rouyn.

Les étudiants partis du Centre d'Amos à la fin de la session Automne 1985 et à la fin de la session Hiver 1986, voir Annexe VIII.

Si les étudiants maintiennent leur intention de poursuivre à Rouyn leurs études collégiales, il y aurait un déplacement de 26 étudiants aux sessions Automne 85 et Hiver 86.

3.3 Impacts du sous-centre sur le Collège concernant:

LES SERVICES PÉDAGOGIQUES

1- Secteur des services auxiliaires à l'enseignement

A- Bibliothèque

L'aménagement de la bibliothèque se poursuit lentement mais sûrement. Nous avons maintenant accès au système «Renard», ce qui a pour effet d'améliorer d'une manière remarquable son efficacité. Nous avons tendance à devenir de plus en plus autonomes par rapport à Rouyn, mais il existe toujours une excellente collaboration avec le directeur de la bibliothèque.

Nous avons mis sur pied au Centre d'Amos, un mini centre de documentation en information scolaire et professionnelle. Ce n'est pas un gros centre, mais il répond de plus en plus aux questions des étudiants. Je calcule que madame Denise Vallée, technicienne en documentation, a fait preuve d'une grande débrouillardise pour mettre sur pied ce mini centre. Les étudiants et les professeurs sont de plus en plus satisfaits des services dispensés par la bibliothèque.

B- Audio-visuel

Le Centre d'Amos est autonome en ce qui concerne le matériel de base audio-visuel; de façon parcimonieuse, il a acheté du nouveau matériel selon les besoins. Les documents audio-visuels circulent à un rythme acceptable entre Rouyn et Amos. Au Centre d'Amos, un peu tout le monde devient spécialiste en audio-visuel. L'apprentissage se fait par essais et erreurs ou vice-versa.

C- Recherche et expérimentation

Les professeurs du Centre d'Amos sont informés qu'il existe un conseiller pédagogique, en l'occurrence monsieur Gustave Kiyanda.

2- Secteur de l'enseignement

Il existe une collaboration harmonieuse et intelligente avec le directeur de l'enseignement, monsieur Réjean Richard et son adjoint, monsieur Jean-Claude Lavigne avec le Centre d'Amos. Elle s'effectue au niveau de:

- la répartition des tâches des professeurs par session
- les cours à offrir (choix de cours)
- engagement des professeurs
- les politiques d'évaluation
- évaluation de la clientèle
- remise des notes
- etc.

3- Secteur de l'intégration des étudiants

A- Orientation et information scolaire

À la session Automne 85, la présence du c.o. était peu disponible pour le Centre d'Amos. Cela s'explique par l'absence de c.o. au Collège, mais la situation est revenue à la normale lors du retour de monsieur Roland Filiatrault, c.o. En ce qui concerne l'information scolaire, les étudiants ont maintenant la possibilité de consulter sur place un bon nombre de documents pertinents à l'information scolaire et professionnelle.

La technicienne en documentation joue le rôle d'aiguilleur, c'est-à-dire qu'elle guide l'étudiant qui fait des recherches spécifiques au niveau de l'Isep et elle fixe des rendez-vous pour le

conseiller en orientation. Le c.o. est présent en moyenne un après-midi par semaine.

Je crois que la situation de l'information scolaire et de l'orientation s'est stabilisée et améliorée depuis la session Hiver 86. Il est avantageux que le c.o. qui vient au Centre d'Amos soit toujours le même pour qu'il y ait continuité entre les étudiants et le c.o., compte tenu qu'il est présent seulement qu'une fois par semaine.

B- Aide pédagogique individuelle

Monsieur Marc Richard avait la responsabilité de l'A.P.I. au Centre d'Amos. Il a fait un travail remarquable et avec une attitude très positive à l'égard des étudiants et du personnel du Centre d'Amos. Il y avait la présence au moins d'un A.P.I. au moment des choix de cours et pour la remise des horaires et les modifications de choix de cours. Par la suite, un A.P.I. se présentait une fois par semaine jusqu'à la mi-session et une fois par 15 jours par la suite, c'est-à-dire après la date officielle des abandons de cours.

Le Centre d'Amos a les responsabilités suivantes:

- 1- Établir une grille de cours pour les étudiants du Centre, selon leur programme;
- 2- Fournir la liste des cours offerts avec le nombre de places pour chaque cours;
- 3- Fournir le document avec la description des cours;
- 4- Tenir à jour les dossiers des étudiants du Centre;
- 5- Exemption pour les cours d'éducation physique;
- 6- Fixer les rendez-vous et annoncer aux étudiants les dates importantes.

C- Le registraire

Le bureau du registraire reçoit les demandes d'admission, les étudie et achemine les réponses aux candidats.

La fabrication des horaires pour les étudiants et les professeurs est faite en collaboration avec le registraire.

Les bulletins cumulatifs uniformes sont expédiés par le bureau du registraire.

Enfin, en ce qui concerne l'aspect technique et l'organisation des services du registrariat, la collaboration est excellente avec le directeur du S.P.E., monsieur Yvon Jacob.

LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Les services aux étudiants, après plusieurs mises au point, sont devenus très accessibles et appréciés par la majorité des étudiants du Centre. Les étudiants ont leur propre gouvernement et ils s'organisent d'une manière remarquable. Ils sont structurés, sérieux et autonomes.

A- Le Service d'animation

Le Service d'animation a comme personne ressource, madame Chantal Drapeau, qui travaille à raison de 3 jours semaine pendant les sessions régulières. Son rôle est de: faire connaître le service d'animation; promouvoir et valoriser la participation des étudiants; faire rayonner le Centre d'Amos dans la région; collaborer avec le Conseil Étudiant du Centre d'Amos; permettre aux étudiants d'assumer leurs divers rôles sociaux, d'exercer, en tant que citoyens, leurs droits et obligations et d'agir sur leurs conditions de vie. Selon les étudiants et le personnel du Centre d'Amos, il y a une participation remarquable pour l'ensemble des activités. Voir Annexe IX «Rapport d'activités, automne 85, hiver 86». Il serait bon de noter qu'il existe une très bonne collaboration avec les différents partenaires de la Ville d'Amos (directeur des loisirs, animateurs, directeur de la ville, etc.).

B- Le Service de prêts et bourses

Le service de l'aide financière apporte une attention particulière à tous les étudiants qui ont des besoins financiers et qui sont affectés par des événements conjoncturels, afin de les placer dans des positions adéquates sur le plan financier pour la poursuite d'objectifs académiques. Le service a mis sur pied un fond de dépannage temporaire. Les institutions financières ont été sensibilisées à la situation de certains étudiants vivant des situations financières précaires, donc ces mêmes institutions, dans plusieurs cas, ont dépanné plusieurs étudiants.

Il existe des ententes avec Travail-Québec afin de faciliter la transition des étudiants qui ont des statuts particuliers, exemple: les assistés sociaux, les familles monoparentales.

Les statistiques pour le Centre d'Amos (06-615):

Il y a eu 109 demandes, 8 refus, 101 aides, 100 prêts, 64 bourses. Les montants émis: prêts: 129 030\$, bourses: 138 440\$. La moyenne pour le prêt est de 1 290\$ et la moyenne pour la bourse est de 2 163\$. Le total de l'aide pour le Centre d'Amos est de 267 470\$. Voir Annexe X «Prêts et bourses du Ministère de l'Éducation».

C- Le Service de Santé

Nous utilisons les mêmes services que la C.S.R.H. J'avais négocié une entente avec le Service de Santé Communautaire afin que les étudiants et le personnel du Centre d'Amos puissent obtenir les services d'une infirmière scolaire, soit l'infirmière qui travaille actuellement à la C.S.R.H., Pavillon de la Forêt (Nicole Beaupré). Les étudiants ont la possibilité d'obtenir les services d'une infirmière selon le calendrier scolaire de la C.S.R.H.

D- Le Service de placement

Il existe une entente avec le Centre d'emploi du Canada afin de permettre aux étudiants désireux de trouver du travail à temps partiel, de s'inscrire au Centre d'Amos ou au C.E.I.C. Il y a une personne qui s'occupe plus particulièrement des étudiants du centre (Francine Gagné). Nous n'avons plus de contact avec le conseiller en main-d'oeuvre du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue depuis le départ du conseiller, monsieur Laurier Bédard.

J'ai personnellement sensibilisé les directeurs du personnel des compagnies suivantes: Donohue Normick; Matérioux Blanchette; J.E. Therrien; Harricana Métal; M. Guy Bourgeois, directeur général du Place Centre Ville afin de faciliter l'intégration du marché du travail pour des emplois d'été. J'ai reçu des réponses positives et l'assurance que ces derniers feront des efforts spéciaux pour aider les jeunes à se trouver du travail pendant la période estivale.

E- Le Service des transports

Les étudiants du Centre d'Amos ont les mêmes privilèges que les étudiants du secondaire, mais il existe un problème majeur au niveau des horaires et des calendriers scolaires car ils sont différents. Les étudiants semblent se soumettre de bonne grâce à ces contraintes. Les étudiants en provenance des différentes villes de l'Abitibi-Témiscamingue ont la possibilité de voyager toutes les fins de semaine, peu importe leur provenance et le tout gratuitement.

F- Le Service des résidences

Il y a beaucoup de logements, de chambres, de chambres et pensions de disponibles à Amos, avec de bonnes conditions et en plus, il y a 30 places disponibles (mixte) à la Résidence Le Faisceau pour les étudiants du Centre d'Amos.

G- Cafétéria

Les étudiants du Centre d'Amos ont la possibilité de prendre leurs repas à la cafétéria du Pavillon de la Forêt (déjeuner, diner, souper).

LES SERVICES TECHNIQUES

Le Centre d'Amos est indépendant au niveau des services techniques.

Le personnel touché et leurs conditions de travail:

- Les professeurs: Voir Annexe XI «Entente concernant l'expérience de déconcentration à Amos de certains programmes dispensés par le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue».
- Les cadres: l'ensemble est impliqué selon leurs compétences.
- Les professionnels: plus particulièrement les professionnels relevant des services pédagogiques.
- Le soutien: le personnel relevant des services pédagogiques.

3.4 Les perspectives de développement

Se préparer à poursuivre l'expérience de la même façon depuis l'ouverture du Centre d'Amos pour dispenser de l'enseignement collégial en région périphérique est-il souhaitable?

L'enseignement collégial en Abitibi-Témiscamingue, un défi de taille!

Il n'y a pas de doute possible, nous savons maintenant que le taux de passage de secondaire général et professionnel est nettement déficitaire par rapport à l'ensemble du Québec. Nous n'avons plus le temps de réinventer la roue, maintenant il faut passer à l'action. L'enseignement collégial dans l'Abitibi-Témiscamingue doit se développer et croître à un rythme trépidant pour les prochaines années. Si la population de ce vaste territoire avec toutes ses richesses naturelles veut devenir autonome et contrôler son développement, elle possède une arme privilégiée qu'est l'enseignement collégial.

Dans une région à faible densité de population, répartie sur un territoire qui représente 10% du Québec, le défi est de faire un projet collectif emballant et original, afin que la population de l'Abitibi-Témiscamingue reçoive sa part des services au niveau de l'enseignement post-secondaire. Mais attention, un seul projet ne fera pas l'unanimité. Ce qu'il faut, c'est une brochette de projets qui permettront à chacun de se raccrocher en quelque part dans ce projet collectif.

L'enseignement collégial au Centre d'Amos pour une troisième année... mission accomplie!

CRITÈRE 4 OFFRIR DES GARANTIES SUFFISANTES DE VIABILITÉ

4.1 Stabilité du bassin de clientèle desservant le sous-centre.

Selon les statistiques de monsieur Yvon Jacob «Évolution de la clientèle étudiante au niveau secondaire (général) et collégial dans la zone d'influence de la C.S.R.H.» les prévisions de la clientèle pour 1986 de Collège I serait de 119, de Collège II de 81, pour un total de 200. Pour 1987, Collège I 122, Collège II 96, pour un total 218. Voir Annexe XII

S'il n'y a pas de nouveaux développements, la population à l'enseignement régulier devrait se maintenir aux environs de 180 à 200 étudiants pour les deux prochaines années.

4.2 Éventail significatif des programmes et des services VS besoins régionaux et provinciaux.

Le Centre d'Amos dispense des programmes considérés comme «légers». Son développement repose en grande partie sur l'identification des besoins de l'Abitibi-Témiscamingue en matière de formation d'une part et les orientations du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue avec les ressources dont il dispose d'autre part. Le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue a un rôle important à jouer en matière de développement de l'enseignement collégial à cause de sa position unique dans le milieu. Selon les tendances futures de l'enseignement collégial au Québec, le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue n'a pas le choix. Il devra faire preuve d'ouverture d'esprit et de leadership dans ses échanges avec les différents intervenants qui lui font part de leurs besoins.

4.3 Stabilité des modes d'organisation.

Le statut du sous-centre et son rattachement au Collège: depuis le début, c'est-à-dire août 1983, nous nous sommes ajustés au fur et à mesure que l'expérience se déroulait. La gestion interne du Centre d'Amos se fait sur place avec l'intervention aux besoins des différents intervenants du milieu (C.S.R.H., C.E.I.C., Travail-Québec, Université, C.S.S., etc.) et les cadres du Collège (maison mère) selon leurs compétences.

Nous avons établi des modes de fonctionnement qui sont à la fois souples, simples, précis et efficaces. En réalité, le travail se fait en équipe.

4.4 Perspectives d'avenir du Centre par rapport au plan de développement du Collège.

La direction du Collège est fidèle à elle-même, car elle maintient toujours que toute modification dans sa façon de dispenser les services d'enseignement collégial dans l'Abitibi-Témiscamingue ne doit être envisagée que si une qualité de services comparable à ce qui existe à Rouyn peut être maintenue.

Après trois ans d'opération, il est certain que la qualité de l'enseignement et l'ensemble des services au bon fonctionnement d'un collège peuvent se comparer à l'ensemble des Cégeps du Québec.

La population d'Amos exigera du collège, la possibilité d'offrir les sciences. Le comité de déconcentration travaille actuellement sur ce projet, mais il est à remarquer que le Conseil d'Administration a refusé deux fois, depuis 1983, cette demande.

Le Conseil d'Administration du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue a décidé de faire passer l'expérience de 3 à 5 ans, c'est un gain appréciable pour une évaluation plus complète de l'expérience.

CRITÈRE 5 PRÉSENTER LES PRINCIPALES COMPOSANTES QUI
CARACTÉRISENT UN ÉTABLISSEMENT DE NIVEAU
COLLÉGIAL

- 5.1 Accessibilité des professeurs et des étudiants à des moyens d'enseignement et instruments de travail intellectuel adaptés aux apprentissages théoriques et pratiques du collégial (bibliothèque, audio-visuel, laboratoires, micro-informatique).

Assistance des différents départements impliqués.

- 5.2 Accessibilité des professeurs à des services, en réponse à des besoins:

- de coordination départementale
- de soutien à l'enseignement
- de perfectionnement et recherche
- d'informations pertinentes à ses fonctions

Les professeurs ont la possibilité d'assister aux réunions départementales.

Possibilité d'obtenir les services de monsieur Gustave Kiyanda, conseiller pédagogique, en ce qui concerne le perfectionnement et la recherche.

Les professeurs du Centre d'Amos sont informés des activités départementales et syndicales par leurs instances.

Soutien à l'enseignement: Le Centre d'Amos répond d'une façon personnelle aux besoins exprimés par les professeurs. Exemple: audio-visuel (matériel et documents), bibliothèque, photocopies, service de secrétariat.

- 5.3 Accessibilité des étudiants à des services, en réponse à des besoins: (Voir Annexes V et VI, question 8)

- d'accueil au collège et d'information sur les services qu'il peut obtenir et sur la vie au collège en général

Voir Annexe XIII «Dépliant - Centre d'Amos»
Annexe XIV «Guide étudiant - Année 85-86»

5.4 Accessibilité du personnel et des étudiants à la participation à la vie du Collège:

- Conseil d'Administration: il n'y a pas d'étudiant du Centre d'Amos qui est représenté au Collège de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Commission pédagogique: elle est inexistante au Collège de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Association étudiante: les étudiants du Centre d'Amos ont leur propre conseil étudiant. Ils sont autonomes, il n'y a aucune dépendance de l'association étudiante du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue.

CRITÈRE 6 SE CONCILIER AVEC LES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES
ET ORGANISATIONNELLES CONNUES

6.1 Les budgets alloués pour le fonctionnement depuis 1983 ont été respectés.

Pour l'année 85-86, voir prévisions prévues. Projet de budget de fonctionnement 85-86 en fonction d'une 3e année. Voir Annexe XV «Projet de budget de fonctionnement 86-87, en fonction d'une 4e année».

6.2 L'organisation de l'enseignement au Centre d'Amos en 85-86.

Les programmes offerts: . Sciences Humaines avec mathématiques
. Sciences Humaines sans mathématiques
. Sciences de l'Administration
. Techniques Administratives

Enseignement régulier à la session Automne 1985:

- 198 étudiants
- 14 disciplines
- 29 cours offerts
- 17 professeurs: - 7 à temps plein
- 10 à temps partiel
- 8 temps plein (Amos-Rouyn-T.I.)

Voir Annexe XVI «Cours dispensés à la session Automne 85» et
«Statistiques de rendement scolaire, éducation régulière, Automne 1985»

Enseignement régulier à la session Hiver 1986:

- 187 étudiants
- 15 disciplines
- 37 cours offerts
- 22 professeurs: - 7 à temps plein
- 15 à temps partiel
- 12 temps plein (Amos-Rouyn-T.I.)

Voir Annexe XVII «Cours dispensés à la session Hiver 86»

Enseignement régulier à la session d'été 1986:

- 3 disciplines
- 3 cours offerts
- 3 professeurs

Voir Annexe XVIII «Cours dispensés à la session Été 86»

La tâche moyenne des professeurs d'Amos est légèrement supérieure à la moyenne générale pour l'ensemble du Collège.

L'éducation des adultes

Les cours dispensés au Centre d'Amos à l'automne 85, à l'hiver 86 et à l'été 86, voir Annexe VII.

DEUXIÈME PARTIE

Dans le cadre du plan de travail 1985-1986, les buts poursuivis, situations à corriger, innovations étaient les suivants:

1. Promouvoir et favoriser les échanges entre tous les partenaires de l'éducation relativement aux préoccupations majeures liées au développement des services éducatifs centrés sur les besoins de l'étudiant.

L'objectif opérationnel était de:

Participer à l'organisation et à la réalisation du 13e Congrès Pédagogique en Abitibi-Témiscamingue.

Je peux conclure en disant que le 13e congrès pédagogique a été un très grand succès et une belle réalisation pour l'Abitibi-Témiscamingue. Cette année, le Collège était encore plus présent qu'au 12e congrès.

2. Évaluer les besoins des adultes en regard de leur formation académique future.

L'objectif opérationnel était de:

Uniformiser et structurer l'information dont les adultes peuvent avoir besoin dans leurs prises de décisions; recherche aussi à atteindre à la fois des objectifs d'animation, de collaboration et de rapprochement entre organismes (voués à l'éducation et à la main-d'oeuvre) et des objectifs de regroupement et d'intégration.

J'ai participé depuis décembre 1984 en tant que représentant du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, Centre d'Amos, comme personne ressource à la mise sur pied du Service Accueil et Référence pour le territoire de la Commission Scolaire Régionale Harricana.

3. Évaluer la troisième année au Centre d'Amos par rapport aux deux premières années.

L'objectif opérationnel était de:

Vérifier si les modes d'organisation retenus en 84-85, avec certaines améliorations pour 85-86, donnent l'assurance à la clientèle de niveau collégial à Amos d'un accès à tous les services...

Je vous réfère au rapport annuel 85-86. Mission accomplie...

TABLEAU VIII

COLLÈGE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Taux de passage au collégial
par commission scolaire **
pour les années scolaires 1976-77 à 1985-86

COMMISSIONS SCOLAIRES	TAUX DE PASSAGE AU COLLÉGIAL									
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83	83-84	84-85	85-86
ABITIBI	45,8	52,5	58,0	63,3	64,9	64,2	59,5	67,6	63,5	55,5
HARRICANA *	45,9	50,8	41,7	46,7	48,7	53,8	57,3	56,9	68,1	67,5
LAC TÉMISCAMINGUE	55,4	52,0	44,3	54,6	52,8	58,3	60,3	73,6	68,2	60,6
LA VERENDRYE	59,9	63,5	53,5	45,9	48,0	65,6	65,0	65,6	57,7	57,7
ROUYN-NORANDA	62,4	75,5	87,3	70,8	68,8	67,3	86,1	81,7	82,2	81,3

ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE L'ABITIBI- TÉMISCAMINGUE	53,1	58,0	58,5	57,0	56,3	62,2	66,8	68,5	68,8	65,6
--	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

* Excluant Chapais-Chibougamau à compter de l'année 1979-80

** En fonction des étudiants de secondaire V général en septembre de l'année précédente.

COLLÈGE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

DISTRIBUTION DES ÉTUDIANTS DE PREMIÈRE ANNÉE-CEGEP (1) EN
 PROVENANCE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE DANS LES INSTITUTIONS
 DU RÉSEAU COLLÉGIAL PAR COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 1985-86
 ET TAUX DE PASSAGE AU RÉSEAU COLLÉGIAL PUBLIC ET PRIVÉ
 ET AU COLLÈGE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

	Rouyn- Noranda		Lac Témiscamingue		Harricana		Abitibi		La Vérendrye		TOTAL	
Collège de l'A-T	291	90,4	95	81,2	202	70,8	140	80	155	72,4	883	79,3
Autres cégeps publics	30	9,3	20	17,1	48	16,8	29	16,6	39	18,2	166	14,9
Institutions privées	1	0,3	2	1,7	35	12,4	6	3,4	20	9,4	64	5,8
	322	100,0	117	100,0	285	100,0	175	100,0	214	100,0	1 113	100,0
Secondaire V général au 30 sept. 1984 (2)	396		193		422		315		371		1 697	
Taux de passage au réseau collégial public et privé		81,3		60,6		67,5		55,5		57,7		65,6

(1) Ministère de l'Éducation, direction des études économiques et démographiques

(2) Ministère de l'Éducation, direction de l'informatique, liste 100-FL-01

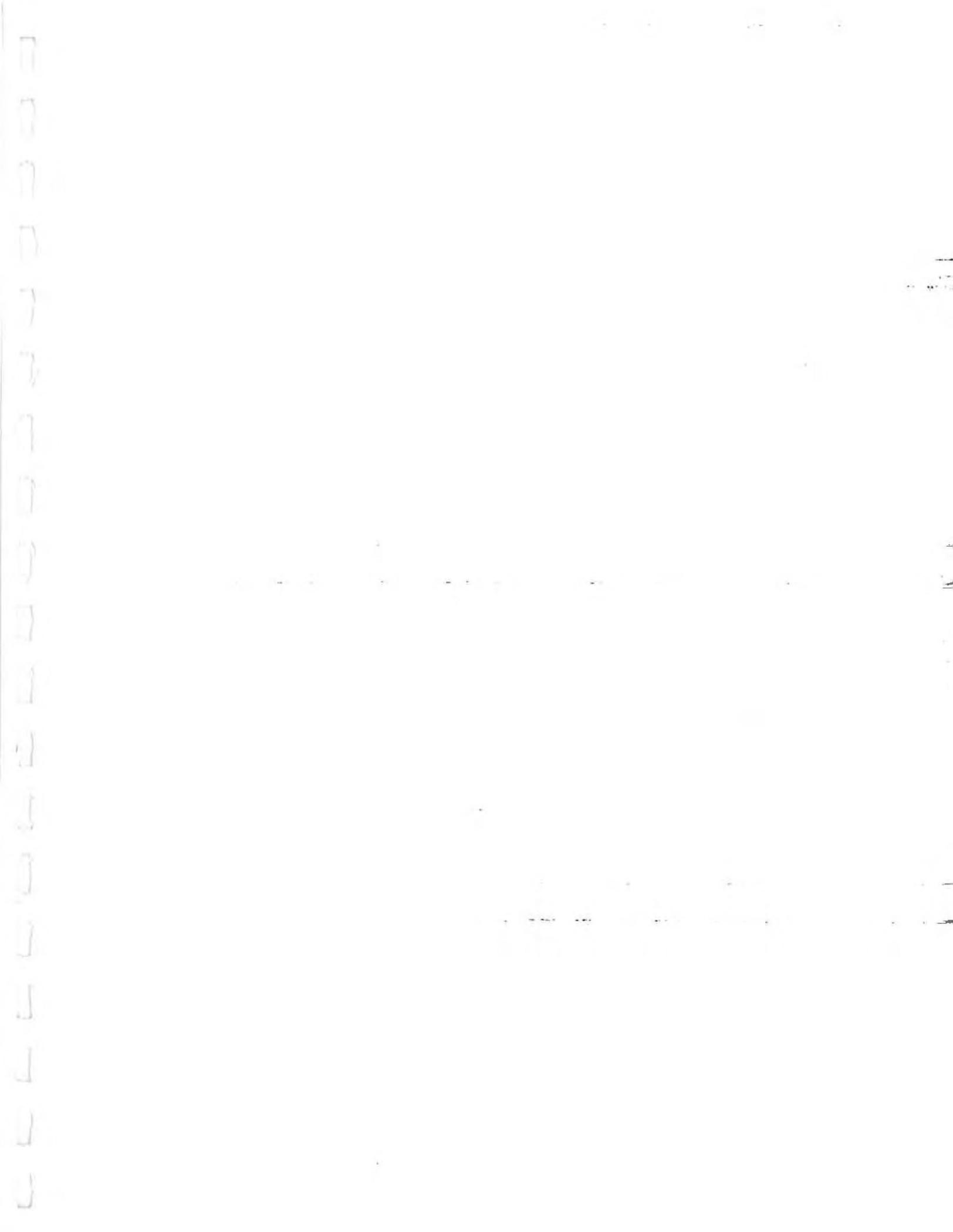


TABLEAU IX

COLLÈGE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

TAUX D'ATTRACTION DU COLLÈGE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
SUR LES ÉTUDIANTS DE 1ÈRE ANNÉE-CÉGEP
PAR COMMISSION SCOLAIRE *

COMMISSIONS SCOLAIRES	TAUX D'ATTRACTION DU COLLÈGE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE										
	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83	83-84	84-85	85-86	
ABITIBI	70,5	77,0	83,8	80,7	78,2	82,6	74,0	81,8	83,1	80	
HARRICANA **	49,5	56,6	55,6	60,3	57,5	58,1	61,8	67,9	79,6	70,8	
LAC TÉMISCAMINGUE	78,2	81,7	85,8	78,2	--,0	76,8	82,9	80,0	83,0	81,2	
LA VÉRENDRYE	60,1	68,4	81,0	75,2	71,7	70,5	73,7	64,4	64,6	72,4	
ROUYN-NORANDA	87,4	86,0	91,1	85,4	91,2	92,5	92,6	92,3	93,1	90,4	

ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE L'ABITIBI- TÉMISCAMINGUE	69,9	73,2	80,8	77,1	75,7	77,2	78,4	78,2	82,1	79,3
--	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

* 100%: L'ensemble des étudiants de 1ère année Cégep dans le réseau collégial public et privé.

** Excluant Chabougamau à compter de l'année 1979-80.

4. Identifier adéquatement quels sont les besoins des étudiants du Centre d'Amos.

L'objectif opérationnel était de:

Répondre, le plus adéquatement possible, aux attentes et aux besoins des étudiants.

Évaluation du degré de satisfaction des étudiants.
(Voir le questionnaire et les résultats destinés aux étudiants du Centre d'Amos).

5. Faire connaître les services individuels d'animation culturelle et sportive.

L'objectif opérationnel était de:

Rendre accessible au plus grand nombre d'étudiants, l'ensemble des services disponibles.

Ententes spéciales avec la Ville, pour l'utilisation de différents services: aréna, gymnases, salle socio-culturelle, tarifs spéciaux, etc.

6. Favoriser le rayonnement de l'art et de la culture au Centre d'Amos et dans la région.

L'objectif opérationnel était de:

Planifier des services entre la Ville d'Amos (arts et culture) et le Centre d'Amos.

Voir Annexe IX: Le rapport de l'animatrice 1985-1986

7. Monter un centre de documentation Information scolaire et professionnelle.

L'objectif opérationnel était de:

Rendre accessibles et disponibles sur place les informations essentielles sur les différents programmes existants au Québec dans les différentes institutions.

Le Centre de documentation est opérationnel.

Les documents sont disponibles sur place.

Les informations sont à jour et pertinentes.

8. Faire connaître les services que le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue offre au Centre d'Amos.

L'objectif opérationnel était de:

Planifier une publicité adéquate sur les services offerts par le Centre d'Amos dans les différents milieux.

Par le prospectus du Centre d'Amos;
Par les visites des polyvalentes du territoire de la C.S.R. Harricana;
Par des contacts avec les c.o. et c.i. de la région;
Rencontre d'information générale pour certains programmes à l'éducation des adultes (ex. garderie) cours généraux;
Journée de la P.M.E.;
Visite des étudiants au Centre d'Amos;
Publicité dans les journaux et à la radio.

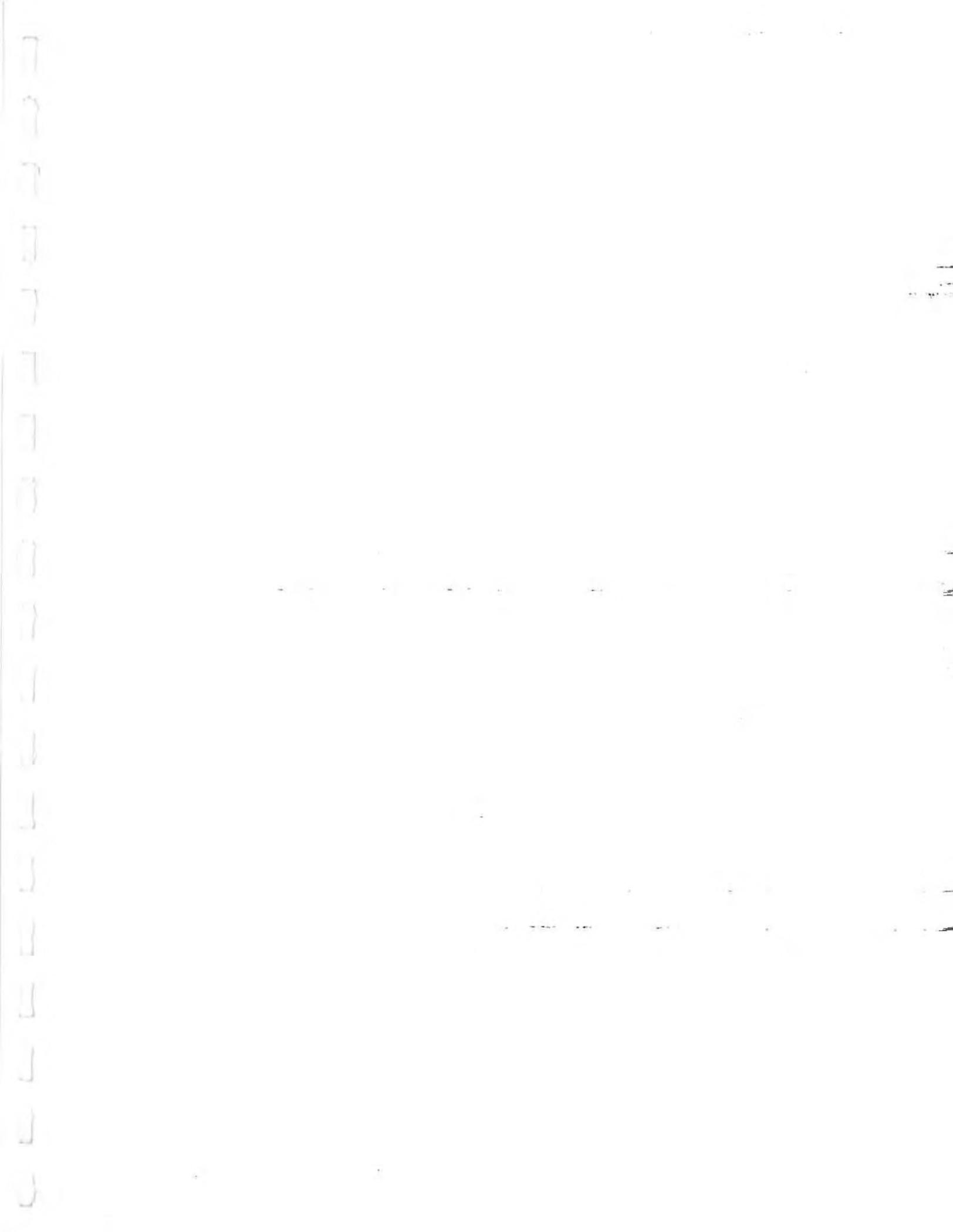
9. Améliorer l'accessibilité des services de la bibliothèque et de l'audio-visuel.

L'objectif opérationnel était de:

Un horaire adapté aux besoins des professeurs et des étudiants. L'achat d'un plus grand nombre de volumes de base.

L'installation du système «Renard»;
L'ouverture de la bibliothèque 4 soirs semaine pendant les sessions régulières (18 h à 20 h);
L'ouverture de la bibliothèque sur l'heure du diner;
Voir les statistiques de la bibliothèque du Centre d'Amos, session A-85 et H-86, Annexe XIX.

Je peux maintenant vous signaler que le plan de travail 1985-1986 a été respecté à tous points de vue. Si nous avons réussi cet exploit, c'est grâce au travail exemplaire de mes principaux collaborateurs. Vous savez que le personnel oeuvrant au Centre d'Amos s'est continuellement surpassé pour donner un service de première qualité. Dans plusieurs cas, le personnel a réussi dans des situations précaires à faire fleurir un désert. Chapeau!



Statistiques provisoires

CLIENTELE ETUDIANTE - ENSEIGNEMENT REGULIER
SESSION - A-85
(AMOS)

<u>SECTEUR GENERAL</u>	<u>1e. ANNEE</u>	<u>2e. ANNEE</u>	<u>TOTAL</u>
SCIENCES HUMAINES SANS MATH.	19	25	44
SCIENCES HUMAINES AVEC MATH.	29	35	64
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	13	10	23
HORS D.E.C,	5	5	10
<u>TOTAL SECTEUR GENERAL</u>	66	75	141

<u>SECTEUR PROFESSIONNEL</u>	<u>1e. ANNEE</u>	<u>2e. ANNEE</u>	<u>3e. ANNEE</u>	<u>TOTAL</u>
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	34	23	-	57

<u>TOTAL SECTEUR GEN. & PROF.</u>	100	98	-	198
---------------------------------------	-----	----	---	-----

ETUDIANTS A TEMPS COMPLET: 184 GARCONS: 77 FILLES 121
ETUDIANTS A TEMPS PARTIEL: 14 ETUDIANTS FINANCES: 191

<u>CLIENTELE TOTAL (CAT)</u> : 2566	<u>CLIENTELE FINANCEE (CAT)</u> : 2530
-------------------------------------	--

BUREAU DU REGISTRAIRE



CLIENTÈLE ÉTUDIANTE - ENSEIGNEMENT RÉGULIER

SESSION - H-86

(AMOS)

SECTEUR GÉNÉRAL	1e ANNÉE	2e ANNÉE	TOTAL
Sciences Humaines sans Math.	17	19	36
Sciences Humaines avec Math.	29	36	65
Sciences de l'Administration	13	11	24
Hors D.E.C.	8	3	11
TOTAL SECTEUR GÉNÉRAL	67	69	136

SECTEUR PROFESSIONNEL	1e ANNÉE	2e ANNÉE	3e ANNÉE	TOTAL
Techniques Administratives	29	22	—	51

TOTAL SECTEUR GÉN. et PROF.	96	91	—	187
------------------------------------	-----------	-----------	----------	------------

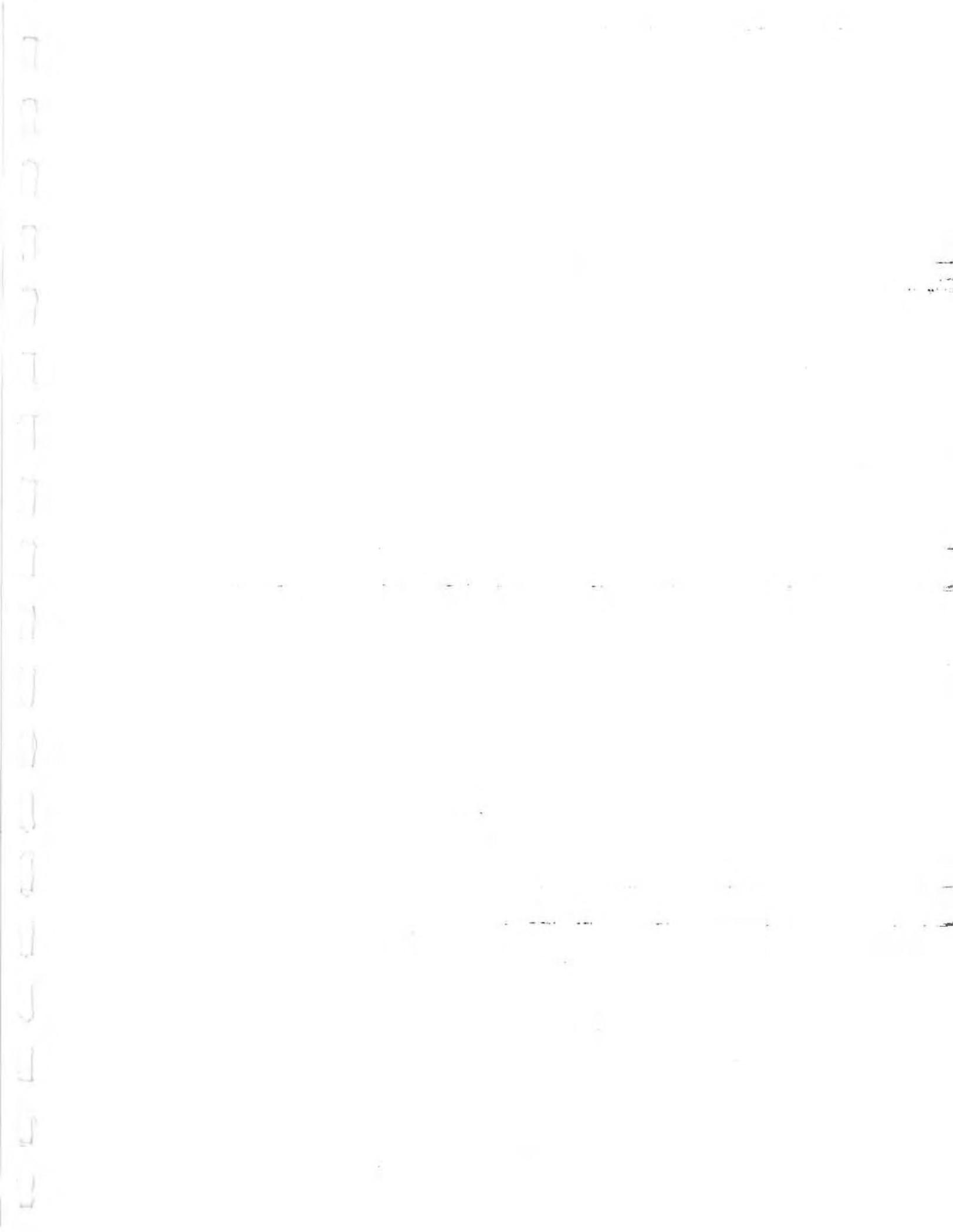
TOTAL DES ÉTUDIANTS : 187

GARCONS : 83

FILLES : 104

* GPE 695 Statistiques d'inscriptions par concentration

Date: 86-03-05





LES ÉTUDIANTS DU CENTRE D'AMOS
ADMIS À LA SESSION D'AUTOMNE 1983
QUE SONT-ILS DEVENUS?

<u>NOM</u>		<u>AUT. 83</u>	<u>HIV.84</u>	
ALLARD	Thérèse	X	X	Fin de D.E.C.
ARCAND	Louis	X	X	Joueur de hockey
AUBÉ	Danielle	X*		Marché du travail
AUDET	Cécile	X	X	Université du Québec
BARIBEAU	Denis	X	X	Cegep Maisonneuve (sport)
BEAULIEU	Louise	X	X	Fin de D.E.C.
BÉCHARD	Jean	X	X	Secondaire
BLAIS	Paul	X	X	Maladie
BOIVIN	Réjean	X	X	Cegep A.T.(Rouyn) Informatique
BOUCHER	Jean	X	X	Forces Armées
BRIÈRE	Réjeanne	X		Fin de D.E.C.
CAOUCETTE	Josée	X	X	Secrétariat Vald'Or
CARON	Marco	X	X	Marché du travail
CAYA	Pierre	X		Cegep A.T. (Rouyn)
DION	Pierre	X		Cegep A.T. (Rouyn)
DROLET	Louise	X	X	Cegep A.T. (Rouyn) Tech.Inf.
DUHAMEL	Marc	X	X	Joueur de hockey
DUQUETTE	Daniel	X*		Marché du travail
FISET	Chantal	X*		Secondaire Inf. aux.
FORTIN	Janique	X		Cegep Rivière-du-Loup (Tech. Diet.)
FORTIN	Laurier	X*	X	Marché du travail
GAGNON	Mario	X	X	Joueur de hockey
GARIÉPY	Annie	X	X	Marché du travail
GARNEAU	Danielle	X	X	Cegep A.T. (Rouyn) T.A.
GERVAIS	Alain	X	X	Sec. prof. intensif
HARDY	Mario	X		
HERVIEUX	Yvette	X		
KISTABISH	ÉDOUARD	X	X	Université du Québec

<u>NOM</u>		<u>AUT. 83</u>	<u>HIV. 84</u>	
LEMAY	Martin	X *		Marché du travail
LÉVESQUE	Danielle	X		Drop out
MAGNY	Louise	X	X	Institut privé-Informatique
MAILHOT	Paul-André	X	X *	Secondaire prof.
MARCOTTE	Sylvie	X	X	Cegep André-Laurendeau
MASSÉ	Carole	X	X *	Marché du travail
MONDOUX	Marie	X *		Mère de famille
PICHÉ	Josée	X	X	Cegep de l'Outaouais (Tech. policières)
PLANTE	Alain	X		Joueur de hockey
PLOURDE	Denis	X *		
POLSON	Betsie	X	X	
PRONOVOST	Jocelyne	X		
RHEAULT	Jean-Michel	X	X	Marché du travail
RICHARD	Michel	X	X *	Marché du travail
RIVARD	Yvon	X	X	Joueur de hockey - Forces Armées
ROBERGE	Johanne	X	X	Cegep privé
ROY	Andrée	X		Cegep A.T. (Rouyn)
SIMARD	Rémi	X	X	Marché du travail
ST-AMANT	Jocelyne	X *		Marché du travail
STEWART	Peter	X		Joueur de hockey
STUART	Marc	X *	X	Marché du travail
TARDIF	Daniel	X	X	Cegep A.T. (Rouyn) Informat.
THIBAUT	Mireille	X	X	Cegep Ahuntsic - Informatique
THIBODEAU	Anny-Lyne	X		Université d'Ottawa

Forces Armées: 2
 Maladie: 1
 Cegep A.T. (Rouyn): 6
 Autres cegeps: 5
 Université: 3

Institution privée: 3
 Fin de D.E.C.: 3
 Sec. prof. int.: 4
 Marché du travail: 12
 Joueurs de hockey: 6
 Drop out: 1
 Mère de famille: 1

* ABANDON COMPLET: Aut. 9
 Hiv. 3

LISTE DES ÉTUDIANTS SESSION: HIVER 85
LEURS INTENTIONS POUR LA SESSION AUTOMNE 1985

Alain, Sylvie	Rouyn, 3e année T.A.
Allard, Marc	Rouyn, Électro-technique
Angers, Guylaine	Amos
Arcand, Martine	Polyvalente Iberville (coiffure)
Asselin, Céline	Amos
Aubin, Liette	Rouyn, 3e année T.A.
Bard, André:	Cégep Rosemont
Baribeau, Céline	
Baril, Marie-Josée	Amos
Beaulieu, Louise	D.E.C. complété assistance sociale
Béchar, Daniel	Amos
Bédard, Pierre	Rouyn, informatique
Bélanger, Alain	
Bélanger, Gilles	Rouyn, sciences humaines avec math.
Bélanger, Jacqueline	Amos
Bélanger, Nathalie	Amos
Bélisle, Nathalie	Amos
Belley, Manon	
Belzile, Manon	Amos
Bergeron, Josée	Amos
Bernard, Guy	Amos
Bernard, Manon	Amos
Bérubé, Claude	Cégep de Limoilou, informatique
Bibeault, Christiane	Amos
Bilodeau, Alain	Amos
Bisson, Guylaine	Rouyn, techniques infirmières
Blais, Paul	Cégep de Rosemont, informatique
Blouin, Anny	Amos
Boissonneault, Lyne	Amos
Bolduc, Diane	Cégep de St-Jérôme, adm. générale
Bouchard, Anne	Amos
Bouchard, Dominique	Marché du travail
Bouchard, Francine	Amos
Bouchard, Gina	Rouyn, techniques d'éducation spécialisée

Bouchard, Michel	Cégep de Sherbrooke, T.A.
Bouchard, Sylvie	Amos
Boulianne, Nathalie	Cégep de Sherbrooke, T.A.
Bourgault, Daniel	Rouyn, sciences humaines avec math.
Boyer, Chantal	Amos
Branchaud, Pierre	
Brière, Christine	Amos
Brière, Dominique	Amos
Brousseau, Michel	Cégep Montmorency, génie civil
Camirand, Huguette	Amos
Campeau, Éric	Université Laval ou Sherbrooke
Caouette, Dominique	Cégep du Vieux-Montréal, T.A.
Carignan, Guylaine	Fin D.E.C.
Carignan, Manon	Amos
Carignan, Mario	Amos
Caron, Yvan	Amos
Caron, Yves	Amos
Castonguay, Sylvie	Marché du travail
Charette, Lionette	Rouyn, 3e année T.A.
Chavigny, Chantal	Amos
Chouinard, Roger	Cours de machiniste - Niveau secondaire
Cinq-Mars, Martin	Fin D.E.C. North Bay, collège Commodore
Cossette, Marc-André	Techniques administratives (1 an intensif)
Costa, Jiacomo	Amos
Couture, Marise	Collège Lasalle, tech. touristiques
Crépeault, Diane	Amos
Daigle, Christian	Amos
Délisle, André	Amos
Denis, Carmen	Marché du travail
Dénommez, Annie	Amos
Désaulniers, Carmen	U.Q. Chicoutimi, activités physiques
Dionne, Manon	Marché du travail
Domingue, Line	Rouyn, 3e année T.A.
Doyon, Ghislain	Amos

Dubois, Josée	Amos
Duciaume, François	Cégep de Mont-Laurier
Dupras, Marie-Josée	Amos
Dupré, Nathalie	Marché du travail
Fairfield, Tony	Univ. de Sherbrooke, administration
Fortin, Sylvie	Cégep Limoilou, administration
Fréchette, Sylvain	Univ. de Sherbrooke, administration
Fredette, Pauline	Amos
Gagné, Diane	Amos
Gagnon, Gloria	Cégep de St-Jérôme, adm. générale
Gagnon, Lauréat	Amos
Gagnon, Renée	Rouyn, 3e année T.A.
Gaulin, Line	Amos
Gauthier, Michèle	Rouyn, T.A.
Gauvreau, Francine	
Gélinas, Éric	Amos
Gendron, Annie	Rouyn, T.A.
Gendron, Johanne	Rouyn, 3e année T.A.
Gervais, Alain	Marché du travail
Godbout, Guylaine	Amos
Grenier, Chantal	Amos
Guy, Christine	Abandon
Hurtubise, Alain	
Jean, Marlène	U.Q.A.T. Rouyn, éducation
Jean, Martine	U.Q.A.T. Rouyn, éducation
Julien, Guylaine	Cégep St-Jean-sur-Richelieu, danse
Jutras, Claude	Rouyn, techniques infirmières
Kistabish, Claude	
L'Écuyer, Christine	Amos
Labrecque, Denis	Jonquière, techniques mécaniques
Labrecque, Henriette	Amos
Labrecque, Lana	Abandon
Labrecque, Luc	Amos
Labrecque, Marc	Amos

Labrecque, Michel	Amos
Labrecque, Nicole	Amos
Lacoursière, Alain	Amos
Ladouceur, Jean	Amos
Lafontaine, Claude	Rosemont, T.A.
Laforge, Luc	Amos
Lalancette, Daniel	Rouyn, sciences humaines avec math.
Lalonde, Francine	Cégep de Ste-Foy
Lamontagne-Poirier, Jeannine	Buckingham
Langlois, Daniel	Amos
Lanoix, Annie	Amos
Lanoix, Denise	Amos
Lantagne, Michel	Univ. de Sherbrooke, droit
Lapointe, Dominique	John Abbott, sciences de la santé
Larivière, Nathalie	Acadmémie Laval, coiffure
Larochelle, Éric	Amos
Larochelle, Martin	Amos
Larochelle, Yvan	Amos
Lavoie, Camille	Amos
Lavoie, Michel	Amos, sciences humaines
Leblanc, Glory,	Amos
Leblond, Jacinthe	Amos
Lechasseur, Laurier	Univ. Laval, sciences politiques
Leclerc, Nicole	Amos
Leduc, Sylvie	Amos
Lefebvre, Carole	U.Q.A.T. Amos
Legault, Denise	Amos
Legault, Stéphane	Cours secondaire
Lemieux, Denise	Amos
Lemieux, Gaétan	Amos
Lepine, Johanne	Rouyn, 3e année T.A.
Lessard, Guylaine	
Lessard, Serge	Rouyn, sciences humaines avec math.
Lévesque, Chantal	Amos

Magny, Michel	Amos
Marcotte, Marielle	Univ. de Sherbrooke, act. physiques
Martel, Josée	
Martin, Christian	Amos
Masse, Céline	Amos
Massicotte, Marc	Amos
Mathieu, Daniel	Amos
Mattard, Chantal	U.®.A.M. Communications (Hiver 86)
Ménard, Judith	Rivière-du-Loup, tech. loisirs
Migneault, Chantal	Rouyn, T.A.
Millaire, Michel	Amos
Montreuil, Serge	Amos
Morneau, Louise	Abandon d'un an
Nadeau, Sylvie	Marché du travail
Naud, Sylvain	Rouyn, sciences de l'administration
Nolet, Linda	Amos
Page, Marc	Amos
Paquette, Carole	Amos
Patry, Diane	Amos
Pépin, Pauline	U.Q.A.T. Amos, sciences humaines
Périgny, Chantal	Rouyn, sciences humaines
Perreault, Jean-Marc	Amos
Perron, Guylaine	Hull - Administration
Proulx, Serge	U.Q.A.T. Amos
Quévillon, Nathalie	Amos
Racine, Jean-François	
Rankin, Brenda	Amos
Renaud, Line	Amos
Rheault, Johanne	Amos
Rioux, Daniel	Fin D.E.C.
Robert, Anne	Amos
Rouillard, Manon	Amos
Rouillier, Mario	Amos
Roy, Jacques	Amos

Roy, Yvan	Amos
Sabourin, Mario	Rouyn, arts plastiques
Simard, Christine	Rouyn, sciences humaines sans math.
Simard, Nathalie	Rouyn, 3e année T.A.
St-Julien, Annie	Amos
Tran, Thu Ha	Amos
Tremblay, Stéphane	Amos
Trudel, Claude	Dawson, langues
Turcotte, Denis	Amos
Turcotte, Josée	Amos
Vallée, Hélène	Amos
Vézina, Gaëtan	Rouyn, électrotechnique
Vigneault, Lynn	Rouyn, techniques de la documentation
Maurais, Daniel	Cegep de Chicoutimi - Inhalothérapie
Morin, Stéphane	Univ. Laval, communications
Vachon, Suzie	Amos

LISTE DES ÉTUDIANTS SESSION HIVER 86
LEURS INTENTIONS POUR LA SESSION AUTOMNE 1986

Adam, Michel	<u>Centre d'Amos</u>
Asselin, René	<u>Centre d'Amos</u>
Aumond, Hélène	<u>Marché du travail</u>
Baril, Marie Josée	<u>U.Q.A.T. Amos (Administration)</u>
Baulne, Martine	<u>Centre d'Amos</u>
Beaudry, Suzie	<u>Marché du travail</u>
Beaulieu, Chantal	<u>Centre d'Amos</u>
Béchar, Daniel	<u>Centre d'Amos</u>
Bédard, Mario	<u>Centre d'Amos</u>
Bélanger, Jacqueline	<u>Centre d'Amos</u>
Bélanger, Nathalie	<u>Univ. Ottawa (Psychologie)</u>
Bélanger, Yannick	<u>Rouyn (Sciences administratives)</u>
Bélisle, Nathalie	<u>Centre d'Amos</u>
Belzile, Joel	<u>Cegep Ste-Foy (Tech. forestières)</u>
Belzile, Josée	<u>Centre d'Amos</u>
Belzile, Manon	<u>Univ. Sherbrooke (Éducation)</u>
Bergeron, Guy	<u>Univ. Trois-Rivières (Géographie physique)</u>
Bergeron, Josée	<u>U.Q.A.T. (Sciences comptables)</u>
Bernard, Daniel	<u>Marché du travail</u>
Bernard, Guy	<u>Univ. Sherbrooke (Activité physique)</u>
Bernard, Manon	<u>Marché du travail (Possibilité de cours du soir au collégial)</u>
Bernard, Sarah	<u>Centre d'Amos</u>
Bernier, Martine	<u>Cegep de Sherbrooke (Tech. de garderie)</u>
Berthelot, Nicole	<u>Centre d'Amos</u>

Bibeault, Christiane Rouyn (3^{ème} année Tech. adm.)

Binette, Lyne Centre d'Amos

Blais, France Centre d'Amos

Blais, Paul Marché du travail

Blouin, Anny Centre d'Amos

Bolduc, Josée Cégep St-Félicien (Tech. du milieu naturel)

Bouchard, Francine UQAT

Bouchard, Nathalie Rouyn (Tech. infirmières)

Bouchard, Sylvie Centre d'Amos

Boucher, Danny Statut inconnu

Bouffard, Claudette Cégep St-Hyacinthe (Production et théâtre)

Boutin, Richard Centre d'Amos

Boyer, Chantal Univ. Sherbrooke (Droit)

Boyer, Sylvain Marché du travail

Breton, Sylvie Centre d'Amos

Brière, Christine U.Q.A.T. (Éducation)

Briere, Dominique Rouyn (3^{ème} année Tech. adm.)

Brochu, Céline Statut inconnu

Brochu, Nathalie Marché du travail (Possibilité de cours du soir au collégial)

Brunet, Mario Centre d'Amos

Caouette, Philippe Rouyn (Sciences administratives)

Carbonneau, Eric Centre d'Amos

Carbonneau, Joel Centre d'Amos

Caron, Yves Rouyn (Sciences humaines)

Chamberland, Nicole Centre d'Amos

Charron, Chantal Cours du soir au collégial

Chavigny, Chantal Centre d'Amos
Clermont, Nicole Centre d'Amos
Cloutier, France Centre d'Amos
Cobick, John Collège Dawson (Commerce)
Corriveau, Denis Univ. du Québec à Trois-Rivières (Psychologie)
Corriveau, Raynald Centre d'Amos
Costa, Giacomo Centre d'Amos
Crépeault, Diane Centre d'Amos
Curé, Nathalie Rouyn (Sciences humaines)
D'Amours, Martin Centre d'Amos
Daigle, Christian Cégep de l'Outaouais (Sciences administratives)
Délisle, André Cégep F.X. Garneau (Tech. adm.)
Dénomme, Annie Univ. Laval (enseignement)
Deschatelets, Mario Marché du travail (Peut-être univ. à Amos?)
Dionne, Joanne Centre d'Amos
Dionne, Manon Marché du travail
Doucet, Denis Région de Montréal (tech. adm.)
Doyon, Ghislain U.Q.A.T. (Travail social)
Dubois, Josée Centre d'Amos
Dupras, Marie-Josée Centre d'Amos
Ebacher, Annie Cégep St-Laurent (Sciences humaines-droit)
Ebacher, Claude Centre d'Amos
Faubert, Sylvain Marché du travail
Fortier, Dany Centre d'Amos
Fortin, Mariette Cégep Maisonneuve (Lettres)
Fortin, Sylvain Centre d'Amos

Fredette, Pauline D.E.C. sans mention obtenu-Marché du travail

Gagné, Diane Centre d'Amos

Gagnon, Christian Centre d'Amos

Gagnon, Lauréat Rouyn (3ème année Tech. adm.)

Gaivin, Carole Centre d'Amos

Gaulin, Line U.Q.A.T. (Administration)

Gélinas, Eric Univ. Sherbrooke (Activité physique)

Girard, Eric Centre d'Amos

Girard, Marthe Déménagée à Montréal

Godbout, Donald Forces Armées

Godbout, Guylaine Rouyn (3ème année Tech. adm.)

Goyette, Manon Campus Lennoxville (Commerce)

Grenier, Chantal Marché du travail

Grenier, Michel Cégep de Trois-Rivières (Sciences humaines)

Grondin, François Campus Notre-Dame-de-Foy, Cap-Rouge (Sc. humaines)

Héon, Lyne Rouyn (Sciences humaines)

Héroux, Alain Centre d'Amos

Hurtubise, Alain

Julien, Guylaine Année sabbatique

L'Ecuyer, Christine Collège de Rosemont (Laboratoire médical)

Labrecque, Henriette Cégep de Shawinigan (Finance)

Labrecque, Luc Année sabbatique

Labrecque, Marc Collège de Limoilou (3e année T.A.)

Labrecque, Michel Centre d'Amos

Labrecque, Nicole Canadore Collège (North Bay) Perfectionnement en anglais

Lacoursière, Alain Centre d'Amos
Ladouceur, Jean Année sabbatique
Laforge, Luc Centre d'Amos
Lafrance, Marc Centre d'Amos
Lalancette, Daniel Institut de technologie agricole et alimentaire de St-Hyacinthe
(Gestion et exploitation agricole)
Lambert, Michel Rouyn (Sciences pures)
Lamerise, Andrée Centre d'Amos
Landry, Patrick Centre d'Amos
Langlois, Daniel Centre d'Amos
Lanoix, Annie Centre d'Amos
Lantagne, Richard Centre d'Amos
Larivière, Danielle Centre d'Amos
Larochelle, Eric Marché du travail
Larochelle, Martin Centre d'Amos
Larochelle, Yvan Rouyn (3ème année tech. adm.)
Larose, Denise Centre d'Amos
Lavoie, Camille Centre d'Amos
Lavoie, Michel Centre d'Amos
Leblond, Jacinthe Cégep de Sherbrooke (Finance)
Leclerc, Nicole U.Q.A.T. (Éducation)
Legault, Denise Rouyn (Sciences humaines)
Legault, Manon Marché du travail
Lemieux, Denise Rouyn (3ème année tech. adm.)

Lemieux, Gaétan Rouyn (3ème année tech. adm.)
Lemoine, Alain Rouyn (Tech. génie civil)

Lévesque, Chantal Rouyn (3ème année tech. adm.)
Magny, Michel Cégep Maisonneuve (tech. adm.)
Marcotte, Andrée Centre d'Amos
Marquis, Steve Centre d'Amos
Martin, Christian Cours du soir au collégial
Masse, Céline Centre d'Amos
Maurais, Daniel Cégep de Chicoutimi (Inhalothérapie)
Meunier, Christine Cégep de Rosemont (Sciences humaines)
Montreuil, Serge Univ. Ottawa (Éducation physique)
Morin, Isabelle Rouyn (Sciences santé)
Morin, Sylvie Marché du travail
Morneau, Louise Marché du travail
Nolet, Linda Marché du travail
Nolet, Réal Centre d'Amos
Olgers, Josine Échange étudiant venant de Hollande
Ouellet, Lucile Peut-être université à Amos?
Pagé, Marc Centre d'Amos
Pagé, Michel Marché du travail
Paquette, Carole Rouyn (3ème année tech. adm.)
Pelchat, Thérèse Centre d'Amos
Pelletier, Guy Rouyn (Sciences adm.)
Périgny, Patrick Cégep de Sherbrooke (Sciences adm.)
Perreault, Jean-Marc Centre d'Amos
Plourde, Raymond Rouyn (Tech. infirmières)
Poirier, Linda Rouyn (3ème année tech. adm.)
Quévillon, Dany Centre d'Amos

Quévillon, Édith Centre d'Amos
Quévillon, Nathalie Centre d'Amos
Racette, Guylaine Centre d'Amos
Rankin, Brenda Centre d'Amos
Rankin, Nancy Centre d'Amos
Régina, Patrick Marché du travail
Rheault, Johanne Rouyn (3ème année tech. adm.)
Rheault, Julie Rouyn (tech. assistance sociale)
Richard-Perron, Yvette Centre d'Amos
Rivard, Simon Centre d'Amos
Robert, Anne Rouyn (3ème année tech. adm.)
Roch, Martin U.Q.A.T. (Informatique de gestion)
Rochon, Serge Cégep de Trois-Rivières (Sciences humaines)
Rouillier, Mario F.X. Garneau (tech. adm.)
Roulier, Luc Retourne éducation aux adultes, niveau secondaire
Rousseau, Anne U.Q.A.T. (Administration)
Roy, Andrée U.Q.A.T. (Enseignement)
Roy, Yvan Centre d'Amos
Royer, Claude Centre d'Amos
Savard, Nathalie Centre d'Amos
Soucy, Maryse Cégep de Trois-Rivières (Sciences humaines)
St-Amant, Manon Centre d'Amos
St-Julien, Annie U.Q.A.T. (Enseignement)
St-Laurent, Josée Rouyn (tech. adm.)
St-Laurent, Marie-Josée Cégep de Rosemont (Sciences humaines)

Therrien, Sylvie Centre d'Amos

Thivierge, Guylaine Centre d'Amos

Tremblay, Mario Centre d'Amos

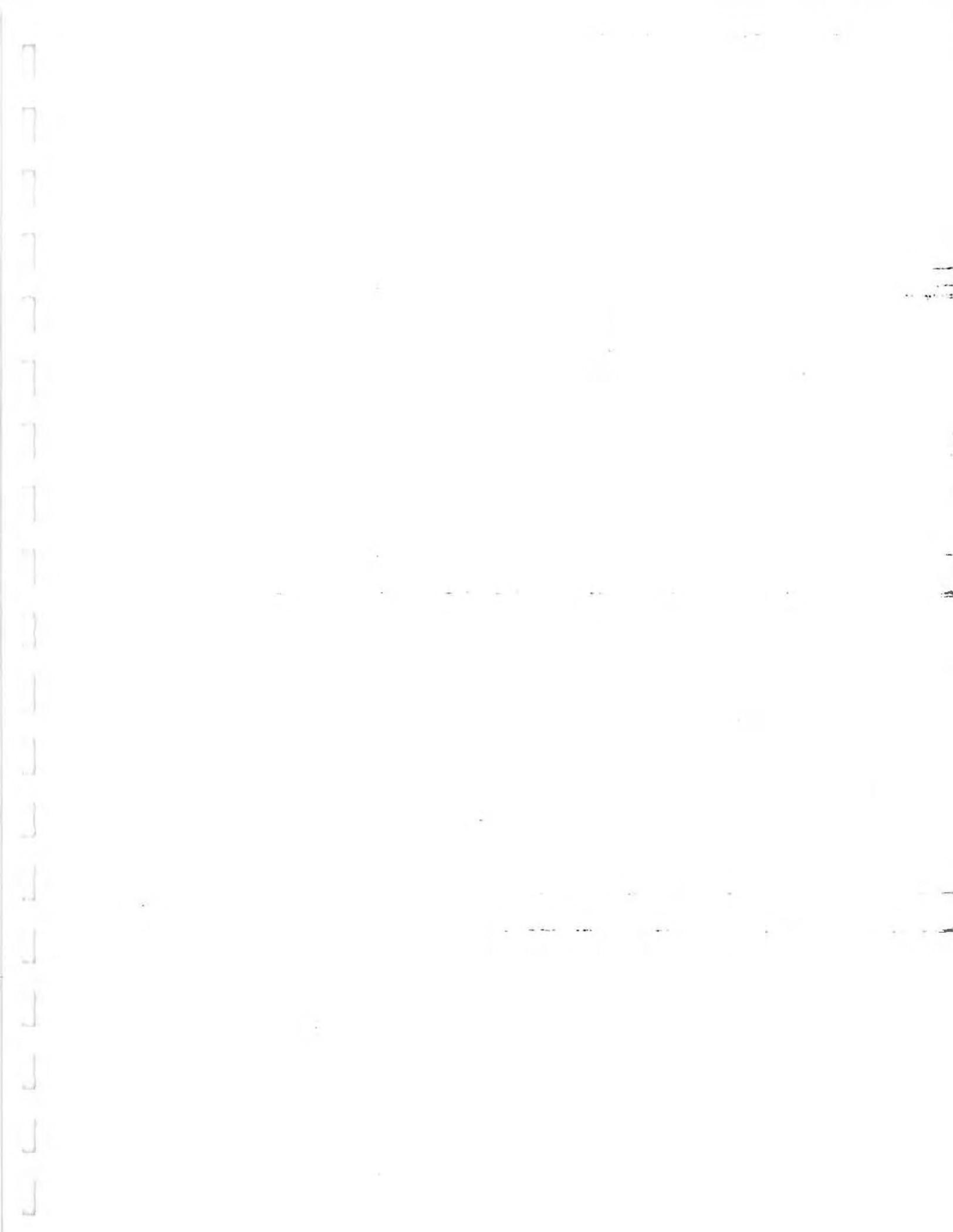
Turcotte, Denis Centre d'Amos

Turcotte, Josée Université de Trois-Rivières (Langues)

Vachon, Nathalie Centre d'Amos

Vallée, Caroline Centre d'Amos

Vallée, Hélène Univ. Laval (Enseignement)





Collège de l'Abitibi-Témiscamingue

Centre d'Amos
Amos, (Québec) J9T 2L8

341, rue Principale Nord
(819) 732-5218

LA DÉCONCENTRATION DES ACTIVITÉS
PÉDAGOGIQUES DU COLLÈGE DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
AU CENTRE D'AMOS

UNE RÉALITÉ...

1985 - 1986

Questionnaire destiné aux étudiants de Collège I
au Centre d'Amos du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue

POURQUOI CE QUESTIONNAIRE?

Ce questionnaire contient des énoncés cherchant à:

- connaître quel intérêt représente pour toi l'expérience de déconcentration de l'enseignement collégial à Amos;
- voir si cette déconcentration répond à un besoin précis;
- découvrir si tu as l'intention de poursuivre tes études collégiales au Centre d'Amos après ta première année de Cégep;
- vérifier si les services offerts au Centre d'Amos sont adéquats.

NOTE: Partout dans le texte, les termes sont pris dans leur sens générique. Ainsi le terme «étudiants» désigne aussi bien les étudiantes que les étudiants.

CONSIGNES

COMMENT RÉPONDRE À CE QUESTIONNAIRE?

POUR CHACUNE DES QUESTIONS

- Tu lis attentivement la question;
- Tu choisis la réponse qui correspond le plus à ton opinion;
- Tu noircis sur la feuille de réponse la case correspondante à ton choix et tu complètes s'il y a lieu.

EXEMPLES DE RÉPONSES

- Tu noircis la case appropriée et tu complètes s'il y a lieu.

Combien d'heures par semaine consacres-tu à tes études?

- Moins de 1 heure
- 1 à 6 heures
- Plus de 6 heures

Après mon secondaire V, j'ai poursuivi mes études:

- Au Collège de l'Abitibi-Témiscamingue à Rouyn
- Au Collège Marie-Victorin
- Au Collège de Sherbrooke
- Autre, spécifiez Centre d'Amos - Collège de l'Abitibi-Témiscamingue

N'OUBLIE PAS...

- Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses.
- Il est important que tu répondes à toutes les questions.
- Les renseignements que tu fournis dans ce questionnaire seront utilisés pour définir les besoins réels des étudiants de niveau collégial au Centre d'Amos.

QUESTIONNAIRE

1. Avais-tu abandonné tes études après ton secondaire V?

Ne rien inscrire
dans cette case

1. Oui

2. Non

a) Si oui, pendant combien de temps?

1. 6 mois

3. 2 ans

2. 1 an

4. 3 ans

5. Spécifiez _____

b) Pendant ce temps, j'étais:

1. voyageur

2. travailleur

3. chômeur

4. assisté social

5. autre, spécifiez _____

2. La poursuite de tes études collégiales est-elle importante pour toi?

1. Oui

2. Non

3. Avais-tu déjà entrepris des études collégiales avant de fréquenter le Centre d'Amos?

1. Oui

2. Non

a) Si oui, dans quel Cégep? _____

b) Dans quel programme? _____

4. Dans quel programme étais-tu inscrit à la session automne 85?

1. Sciences humaines (sans math)
2. Sciences humaines (avec math)
3. Sciences de l'Administration
4. Techniques administratives
5. Hors D.E.C.

5. Si tu n'avais pas eu la possibilité de poursuivre tes études collégiales au Centre d'Amos, aurais-tu?

1. Abandonné tes études
2. Poursuivi tes études au Collège de l'Abitibi-Témiscamingue (Rouyn)
3. Poursuivi tes études à l'extérieur, exemple: Montréal, Québec, Sherbrooke, etc...

6. Pourquoi as-tu choisi de poursuivre tes études collégiales à Amos?

1. Parce que je veux rester le plus longtemps possible avec ma famille
2. Parce que je n'ai pas d'argent pour poursuivre mes études à l'extérieur
3. Parce que je suis marié
4. Parce que je vis maritalement
5. Parce que je travaille à temps partiel
6. Autre, spécifiez _____

7. L'enseignement que tu reçois au Centre d'Amos est-il adapté à tes besoins?

1. Oui 2. Non

a) Si non, pourquoi?

1. Parce que je voulais poursuivre mes études dans un autre programme
2. Parce qu'il y a un manque de services

8. Les services que tu reçois au Centre d'Amos sont-ils adéquats?

a) Prêts et Bourses 1. Oui 2. Non

b) Information scolaire et professionnelle 1. Oui 2. Non

c) Orientation 1. Oui 2. Non

d) Socio-culturel 1. Oui 2. Non

e) Sports 1. Oui 2. Non

f) Bibliothèque 1. Oui 2. Non

g) Transport 1. Oui 2. Non

h) L'enseignement 1. Oui 2. Non

i) Encadrement administratif (relation avec l'administration) 1. Oui 2. Non

j) Hébergement 1. Oui 2. Non

k) Aide Pédagogique Individuelle 1. Oui 2. Non

l) Cafétéria 1. Oui 2. Non

m) Santé 1. Oui 2. Non

9. As-tu changé de programme pour la session hiver 1986?

1. Oui 2. Non

10. Lorsque tu as eu à prendre une décision pour poursuivre tes études collégiales, quelle personne t'a le plus influencé?

Spécifiez _____

9. Ne s'applique pas

11. As-tu l'intention de poursuivre des études universitaires après tes études collégiales?

1. Oui 2. Non

Si oui, à quelle université?

1. Bishop
2. Concordia
3. McGill
4. U.Q. à Rimouski
5. U.Q. à Rouyn
6. U.Q. à Hull
7. U.Q. à Chicoutimi
8. U.Q. à Trois-Rivières
9. Ottawa
10. Sherbrooke
11. Montréal
12. U.Q. à Montréal
13. Laval (Québec)
14. Autre, spécifiez _____

12. As-tu l'intention d'aller sur le marché du travail après tes études collégiales?

1. Oui 2. Non

Si non,

1. Je pars en voyage
2. Je poursuis mes études à l'université
3. Autre, spécifiez _____

13. De quelle localité es-tu originaire?

- | | |
|--|--|
| 1. <input type="radio"/> Amos | 18. <input type="radio"/> Rivière-Héva |
| 2. <input type="radio"/> Amos-Est | 19. <input type="radio"/> Launay |
| 3. <input type="radio"/> Pikogan | 20. <input type="radio"/> Taschereau |
| 4. <input type="radio"/> Lac Gauvin | 21. <input type="radio"/> La Corne |
| 5. <input type="radio"/> Landrienne | 22. <input type="radio"/> Macamic |
| 6. <input type="radio"/> St-Mathieu | 23. <input type="radio"/> Matagami |
| 7. <input type="radio"/> St-Maurice | 24. <input type="radio"/> Joutel |
| 8. <input type="radio"/> St-Félix | 25. <input type="radio"/> Val-Senneville |
| 9. <input type="radio"/> St-Marc | 26. <input type="radio"/> Vald'Or |
| 10. <input type="radio"/> St-Nazaire | 27. <input type="radio"/> Senneterre |
| 11. <input type="radio"/> Villemontel | 28. <input type="radio"/> Lebel-sur-Quévillon |
| 12. <input type="radio"/> Ste-Gertrude | 29. <input type="radio"/> La Sarre |
| 13. <input type="radio"/> Manneville | 30. <input type="radio"/> Malartic |
| 14. <input type="radio"/> St-Dominique | 31. <input type="radio"/> Preissac |
| 15. <input type="radio"/> Barville | 32. <input type="radio"/> Champneuf |
| 16. <input type="radio"/> Barraute | 33. <input type="radio"/> Lamorandière |
| 17. <input type="radio"/> La Motte | 34. <input type="radio"/> Autre, spécifiez _____ |

14. Commentaires sur ton expérience vécue au Centre d'Études Collégiales d'Amos.

C'EST TERMINÉ MERCI!



PRINCIPAUX FAITS DU SONDAGE: «LA DÉCONCENTRATION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES
DU COLLÈGE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE AU CENTRE D'AMOS, UNE RÉALITÉ...
1985-1986».

Le questionnaire était destiné aux étudiants de Collège I, au Centre d'Amos, du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue.

Sur une possibilité de 100 répondants, il y a eu 67 répondants, ce qui représente 67%.

Les faits saillants:

1. Nous retrouvons 16,4% des répondants qui ont abandonné leurs études après leur secondaire V.
 - a) 9% avaient abandonné 6 mois
18% avaient abandonné 1 an
18% avaient abandonné 2 ans
9% avaient abandonné 3 ans et plus
 - b) 44% étaient sur le marché du travail
33% étaient voyageurs
11% étaient chômeurs
11% étaient assistés sociaux
2. La poursuite des études collégiales est importante à 98,5%.
3. Pour 10%, c'est un second retour au Cégep.
4. La répartition de la clientèle:
 - 16% Sciences humaines (sans math)
 - 27% Sciences humaines (avec math)
 - 22% Sciences de l'Administration
 - 29% Techniques Administratives
 - 6% Hors D.E.C.

5. 19% des étudiants auraient abandonné leurs études s'ils n'avaient pas eu la possibilité de poursuivre leurs études collégiales au Centre d'Amos.

45,6% des étudiants auraient poursuivi leurs études au Collège de l'Abitibi-Témiscamingue.

35% des étudiants auraient poursuivi leurs études à l'extérieur de la région.

6. Les principales raisons qui ont incité les étudiants à fréquenter le Centre d'Amos:

- 27% Parce qu'ils désirent rester le plus longtemps possible dans leur famille;
- 23% Parce qu'ils n'ont pas d'argent pour poursuivre à l'extérieur;
- 2% Parce qu'ils vivent maritalement;
- 20% Parce qu'ils travaillent à temps partiel;
- 24% Autres raisons.

7. L'enseignement que les étudiants reçoivent au Centre d'Amos est adapté dans une proportion de 85%.

8. Les étudiants sont satisfaits des services suivants:

- Prêts et Bourses
- Information scolaire et professionnelle
- Socio-culturel
- L'enseignement
- Encadrement administratif (relation avec l'administration)
- Hébergement
- Orientation
- Aide Pédagogique Individuelle
- Santé
- Sports
- Bibliothèque

Les étudiants sont insatisfaits des services suivants:

- Cafétéria
- Transport

9. À la session Automne 1985, 11,8% ont changé de programme pour la session d'Hiver 1986.
10. Ne s'applique pas.
11. 81% ont l'intention de poursuivre des études universitaires après le collégial.
 - L'université qui semblerait la plus populaire serait l'Université du Québec à Rouyn
 - Les autres, par ordre, seraient:
 - Sherbrooke
 - Montréal
 - Laval
 - Ottawa
 - U.Q. à Trois-Rivières
 - U.Q. à Chicoutimi
 - U.Q. à Hull
12. 29% ont l'intention d'aller sur le marché du travail après des études collégiales.
13. Les étudiants viennent en majorité du secteur d'Amos et des environs. 6% sont de l'extérieur de l'Abitibi.
 - 60% Amos
 - 6% St-Félix
 - 5% Landrienne
 - 3% St-Marc
 - 3% Launay
 - 2% Vald'Or
 - 15% Autres: Preissac, Champneuf, Barraute, Barville, Rivière-Héva, St-Dominique, Pikogan, Villemontel, St-Mathieu, St-Maurice, La Corne.



ÉDUCATION DES ADULTES	COURS DISPENSÉS	SESSION AUTOMNE 1985
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	410-110-79	Comptabilité I Raymond Normand
	410-210-79	Comptabilité II Raymond Normand
	410-430-74	Marketing I Liette Blais
	383-920-71	Introduction à l'économie I Marie Lalancette
INFORMATIQUE	420-111-82	Informatique et Ordinateurs Réjean Côté
	420-211-82	Langage d'assemblage Yvon Bouchard
FORMATION GÉNÉRALE	350-305-77	Psychogénèse II Michel Lampron Marianne Bordeleau
TECHNIQUES D'ACCUEIL	350-305-77	Psychogénèse II Micheline Fortin
	120-702-82	Alimentation et nutrition Isabelle Dupuis
TECHNIQUES DE GARDERIE	181-099-99	Prévention et premiers soins Lyne Fecteau
GESTION MUNICIPALE	410-708-82	Comptabilité municipale Gérald Roy
FORMATION SUR MESURE	561-518-83	Production d'un spectacle Bertrand Chouinard

P.M.E.	401-012-04	L'ABC de la vente André Lord
	401-010-01	Comment lancer une petite entreprise Arthur Gagnon
TECHNIQUES INFIRMIÈRES	101-921-78	Biologie humaine II Claude Bourque
	101-942-78	Microbiologie Claude Bourque
	180-121-84	Fondements de la profession I Denis Mercier
	180-990-74	Nutrition normale Viviane Arsenault
	340-301-84	Les conceptions de l'être humain Alain Roy
	388-211-77	Problèmes sociaux Louise Poirier
	601-902-85	Linguistique Micheline Landriault

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	410-210-79	Comptabilité II Raymond Normand
	410-320-79	Comptabilité analytique de gestion Dominique Lacroix
	383-921-71	Introduction à l'économie II Marie Lalancette
	401-401-82	Management Jacynthe Deschênes
	401-430-79	Gestion du personnel Jean-Luc Gingras
INFORMATIQUE	420-201-82	Techniques de programmation Yvon Bouchard
	420-900-74	Initiation à l'informatique Francine Noël
GESTION MUNICIPALE	222-707-82	Aménagement du territoire René Moffet
GÉRONTOLOGIE		Gérontologie Yves Leblanc et autres
FORMATION SUR MESURE	589-099-99	Accueil et protocole Marjolaine Mailloux
		Réanimation Andrée Veilleux et autres
P.M.E.	401-012-01	Comment exploiter un commerce de détail Jacynthe Deschênes
	401-016-05	Comment rentabiliser la promotion et la publicité Jacynthe Deschênes

TECHNIQUES
INFIRMIÈRES

101-943-78	Biologie métabolique Claude Bourque
180-221-84	Fondements de la profession II Denis Mercier
340-401-84	Éthique et politique Alain Roy
330-930-75	Initiation à l'histoire régionale Yves Dionne
530-922-77	Cinéma québécois Yves Falardeau
350-305-77	Psychogénèse Jo Godefroid
601-935-85	Littérature et société québécoise Danielle Bérubé

**TECHNIQUES
INFIRMIÈRES**

180-321-84

Soins infirmiers à la mère
et au nouveau-né
Jean-Charles Perron

180-421-84

Soins infirmiers à l'enfance
et à l'adolescence
Maurice Ouellet
Lucie Lalonde

180-521-84

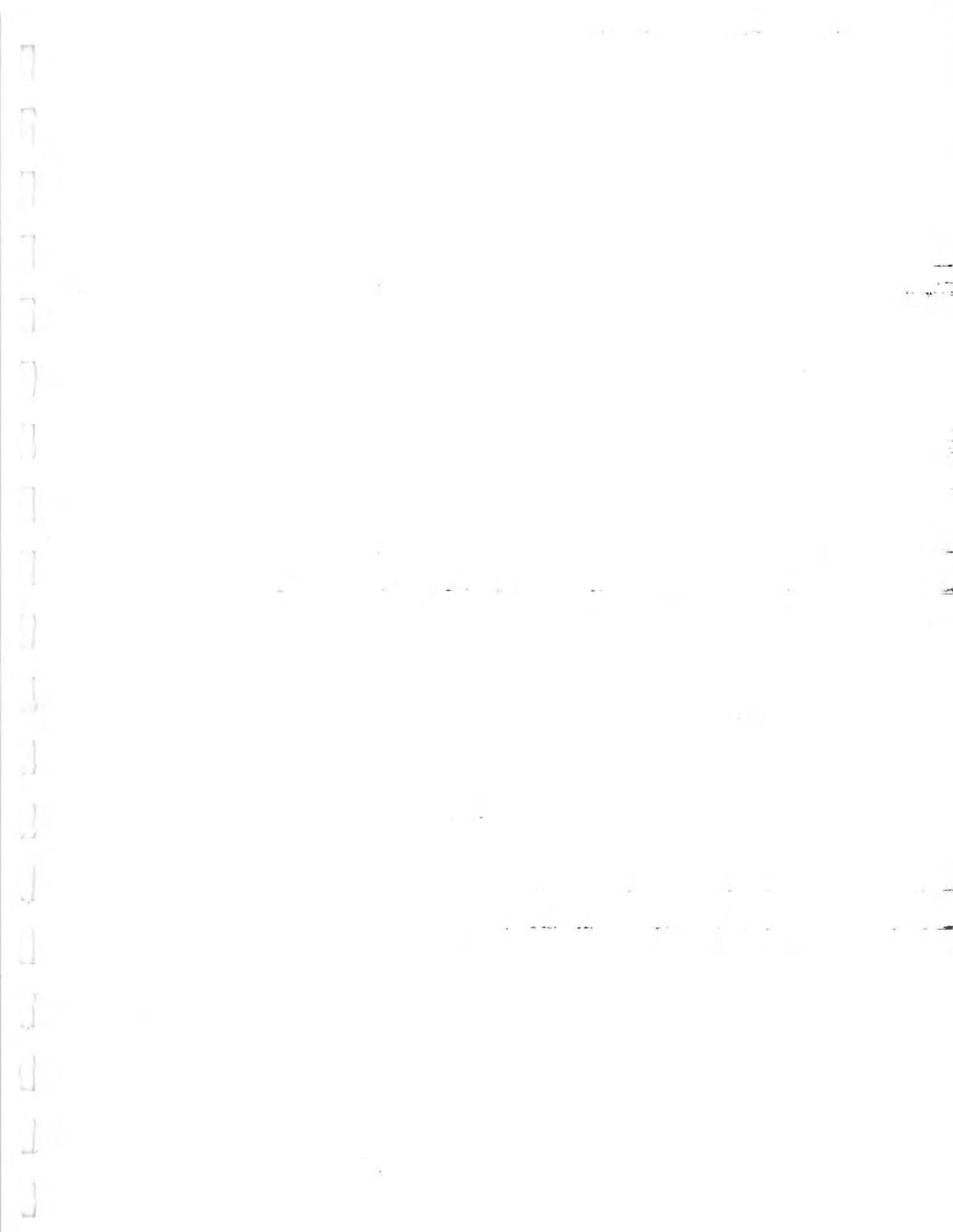
Soins infirmiers à l'individu
présentant un désordre émotif
Diane Roy

180-621-84

Soins infirmiers à l'adulte
et à la personne âgée
Denis Mercier
Diane Raby

180-970-82

Sociologie de la famille
Danielle Dunn



ETUDIANTS PARTIS DU CENTRE D'AMOS POUR ROUYN:

À la fin de la session automne 85

Corriveau	Judith	Sciences santé
Petit-Labrecque	Manon	Sciences de l'administration
Talbot	Chantal	Sciences humaines
Tessier	Mariette	Sciences humaines

À la fin de la session hiver 86

Bélangier	Yannick	Sciences de l'administration
Bibeault	Christiane	T.A. 3e année
Bouchard	Nathalie	Techniques Infirmières
Brière	Dominique	T.A. 3e année
Caouette	Philippe	Sciences de l'administration
Caron	Yves	Sciences humaines
Curé	Nathaly	Sciences humaines
Gagnon	Lauréat	T.A. 3e année
Godbout	Guylaine	T.A. 3e année
Héon	Lyne	Sciences Humaines
Lambert	Michel	Sciences pures
Larochelle	Yvan	T.A. 3e année
Legault	Denise	Sciences humaines
Lemieux	Denise	T.A. 3e année
Lemieux	Gaëtan	T.A. 3e année
Lemoyne	Alain	Techniques Génie civil
Lévesque	Chantal	T.A. 3e année
Morin	Isabelle	Sciences santé
Paquette	Carole	T.A. 3e année
Pelletier	Guy	Sciences de l'administration
Plourde	Raymond	Techniques infirmières
Poirier	Linda	T.A. 3e année
Rheault	Johanne	T.A. 3e année
Rheault	Julie	Tech. Assistance sociale
Robert	Anne	T.A. 3e année
St-Laurent	Josée	Techniques administratives



ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

RAPPORT DES ACTIVITÉS

Automne 1985 - Hiver 1986

Chantal Drapeau
animatrice

Animatrice à la vie étudiante, mon travail consiste à aider les étudiants-es à créer, organiser et acheminer leurs projets socio-culturels et sportifs dans leur milieu.

Afin d'accomplir ma tâche, j'ai tenté d'éclaircir mon rôle avec les étudiants-es et d'identifier leurs besoins pour structurer et organiser des activités ensemble.

Nous avons identifié les objectifs des activités socio-culturelles dont: rendre la vie étudiante plus intéressante et enrichissante, éveiller la motivation de chacun à exécuter des projets, encourager la participation de chacun et créer un climat harmonieux entre les membres de la collectivité du Centre d'Amos.

Voici donc les projets d'activités réalisés à l'automne 85 et à l'hiver 86:

LA RENTRÉE AU CEGEP: jeux - visite des locaux - épluchette de blé d'inde - chansonnier: Christian Gourd - chasse au trésor - match d'improvisation - jeux sportifs - pique-nique - musicien: Roger Ouellet - feux d'artifice

* Environ 50 participants-es -

ANIMATION DANS LES GROUPES DE FRANÇAIS: jeux pour mieux se connaître - description du travail de l'animatrice - procédures afin de réaliser un projet - sondage sur les activités socio-culturelles et sportives

* Contact avec 180 étudiants-es environ

ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL ÉTUDIANT: Vin et fromage

* 40 étudiants-es environ

Plusieurs comités se sont formés, tel que:

COMITÉ PARADE DE MODE: Tempête 85-86 présentée le 28 novembre 85 au Château d'Amos

* 25 personnes dans le comité Parade de mode

* 200 spectateurs

COMITÉ VOYAGE EN JAMAÏQUE: Les étudiants ont auto-financé une partie de leur voyage par la vente de chocolat.

- * 5 participants se sont joints au groupe de voyage en Jamaïque (du 5 au 19 janvier 86) du Cégep d'Ahuntsic.

COMITE VOYAGE AU CARNAVAL DE QUÉBEC: Les étudiants-es ont eu beaucoup de difficultés à auto-financer leur projet puisqu'au départ ils étaient une trentaine d'étudiants-es et seulement cinq d'entre eux sont restés au sein du comité. Ils ont finalement été au Carnaval de Québec et ils ont vécu une belle expérience de petit groupe.

- * 5 participants

COMITÉ IMPROVISATION: Une équipe de 10 étudiants-es dynamiques a joué une douzaine de matchs d'improvisation avec l'équipe de Rouyn et du Témiscamingue au cours de l'année. L'équipe était sous la coordination de l'entraîneuse, Danielle Bérubé.

L'horaire des matchs serait à modifier puisqu'il était plus ou moins adéquat pour les étudiants-es.

- * 10 participants-es et une moyenne de 40 spectateurs par match.

COMITÉ CAFÉ ÉTUDIANT: Un nombre de 10 étudiants-es ont pris en charge le café étudiant à la session d'automne 85 et hiver 86. Le «Café In» fut un endroit agréable à fréquenter pour beaucoup de cégépiens.

VISITE DU CENTRE D'AMOS: Le Conseil étudiant a organisé une visite du Centre d'Amos pour les étudiants-es du Secondaire V. Cette expérience a été pour eux de vivre une journée étudiante au Centre d'Études Collégiales d'Amos. (Assister à différents cours et jeux d'animation).

PHOTOGRAPHIE: Un photographe du Cégep a offert ses services afin de prendre des photographies des différentes activités socio-culturelles et sportives au Centre d'Amos. Ces photographies sont conservées en album.

FUMAGE: Suite à un sondage, 60% des étudiants-es réguliers-ères du Centre d'Amos sont pour l'abolition du fumage de cigarette dans les salles de cours. Un étudiant ambitieux de son projet persiste à faire respecter l'abolition du fumage de cigarette dans les salles de cours (pancartes et discours dans les classes afin de sensibiliser davantage les étudiants-es à cet effet).

TÉMOIGNAGE: Par Normand Tremblay de l'aide à la jeunesse sur les drogues et les différentes valeurs des jeunes.

* 7 participants-es

DÉBAT POLITIQUE: Avec François Gendron et Claude Bourque.

* 125 participants-es

LE PETIT DIT TOUT: Communiqué sur les différentes activités se déroulant au Centre d'Amos. Une parution à tous les mois.
«Le petit dit-tout» était distribué par les professeurs de français dans leur cours.

* Un bon nombre d'étudiants-es en faisaient la lecture.

TOURNOI DE 500 ET DE CRIBLE:

* 25 participants-es

EMPLOI: L'animatrice en collaboration avec le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada a dressé une liste d'étudiants-es du Centre d'Amos à la recherche d'emploi. Une trentaine de jeunes ont été embauchés chez des employeurs au cours de l'année.

PARTY: - «SOUPER à la Brasserie» - Présentation du nouveau Conseil Étudiant

* 60 personnes environ

- Party pour «L'HALLOWEEN» * 200 personnes environ

- «DINER CAUSERIE» avec le réalisateur de film, Érik Clausen du Danemark

* 50 personnes environ

- Party «IMPRO» de Noel * 150 personnes environ
- Soirée de «POÉSIE» au Centre d'Amos
 - * 20 participants-es
 - * 200 spectateurs
- Souper «FIN DE SESSION»

De nombreux-ses étudiants-es se préparent à la fête...

MONTAGE VIDÉO: des différentes activités se déroulant au Centre d'Amos:
game de hockey - parade de mode - improvisation - comédie musicale - Bal du printemps - soirée de poésie

MUSIQUE: Une entente a été faite avec les Soeurs de l'Assomption pour l'utilisation de leurs pianos à des heures précises, au deuxième étage de l'édifice.

* 5 participants-es

COMÉDIE MUSICALE: Une comédie musicale a été organisée par les étudiants-es du Centre d'Amos. L'histoire de cette comédie musicale se passe dans un milieu étudiant. Elle reflète certaines situations de la vie d'un cégépien et de son entourage. «Au tour de Julien» a été présentée au Centre d'Amos en décembre 85. * 200 spectateurs.

Elle a été aussi présentée au Cégep de Rouyn en février 86. * 60 spectateurs environ
* 25 étudiants-es dans l'organisation

CÉGEP EN SPECTACLE: À Rouyn-Noranda, huit étudiants-es du Centre d'Amos ont participé au concours de Cégep en spectacle au niveau local. Jacinthe Leblond et ses musiciens se sont classés deuxième et Jean Ladouceur, monologiste, a remporté le premier prix. Jean a participé à la finale régionale qui a eu lieu à Trois-Rivières et s'est classé quatrième. Bravo au Centre d'Amos!

SPECTACLE «LE BAL DU PRINTEMPS»: Un spectacle varié présenté par 55 étudiants-es du Cégep à la salle de spectacle du Centre socio-culturel d'Amos.

Ce bal était composé de sketches humoristiques, danse, musique, chansons et animation. Des étudiants-es ont participé aussi au montage des décors, à la régie du spectacle, à la publicité, au maquillage, à la coiffure, aux costumes, etc. etc.

Cette activité rapporta beaucoup de succès.

* 375 spectateurs environ

SPORT AUTOMNE 85 - HIVER 86: Différents sports furent planifiés selon une grille horaire de disponibilité des gymnases du Pavillon La Forêt et de La Calypso.

Une équipe de 10 personnes s'est entraînée au volleyball pour participer à un tournoi de la ligue sociale à Amos.

Une table de billard et des tables de ping pong étaient à la disposition des étudiants-es.

* 10 participants-es environ

Un prix spécial a été accordé aux étudiants-es afin de se procurer le passesport au coût de 10,00\$. Il donne droit à l'utilisation de la piscine et des gymnases de septembre 85 à juin 86.

Partie de balle molle entre le personnel et les étudiants-es.

* 50 participants environ

Tournoi de golf à l'Oiselet d'Amos

* 60 participants environ

Équipe de hockey: 20 joueurs du Centre d'Amos se sont organisés pour faire partie de la ligue sociale de hockey à Amos. Ils avaient deux pratiques par semaine. «Les Chiefs» ont joué une vingtaine de games.

Partie de pitoune: Disputée à l'aréna d'Amos

* Environ 10 joueurs et 10 spectateurs

Ski alpin au Mont-Vidéo: * 45 participants-es

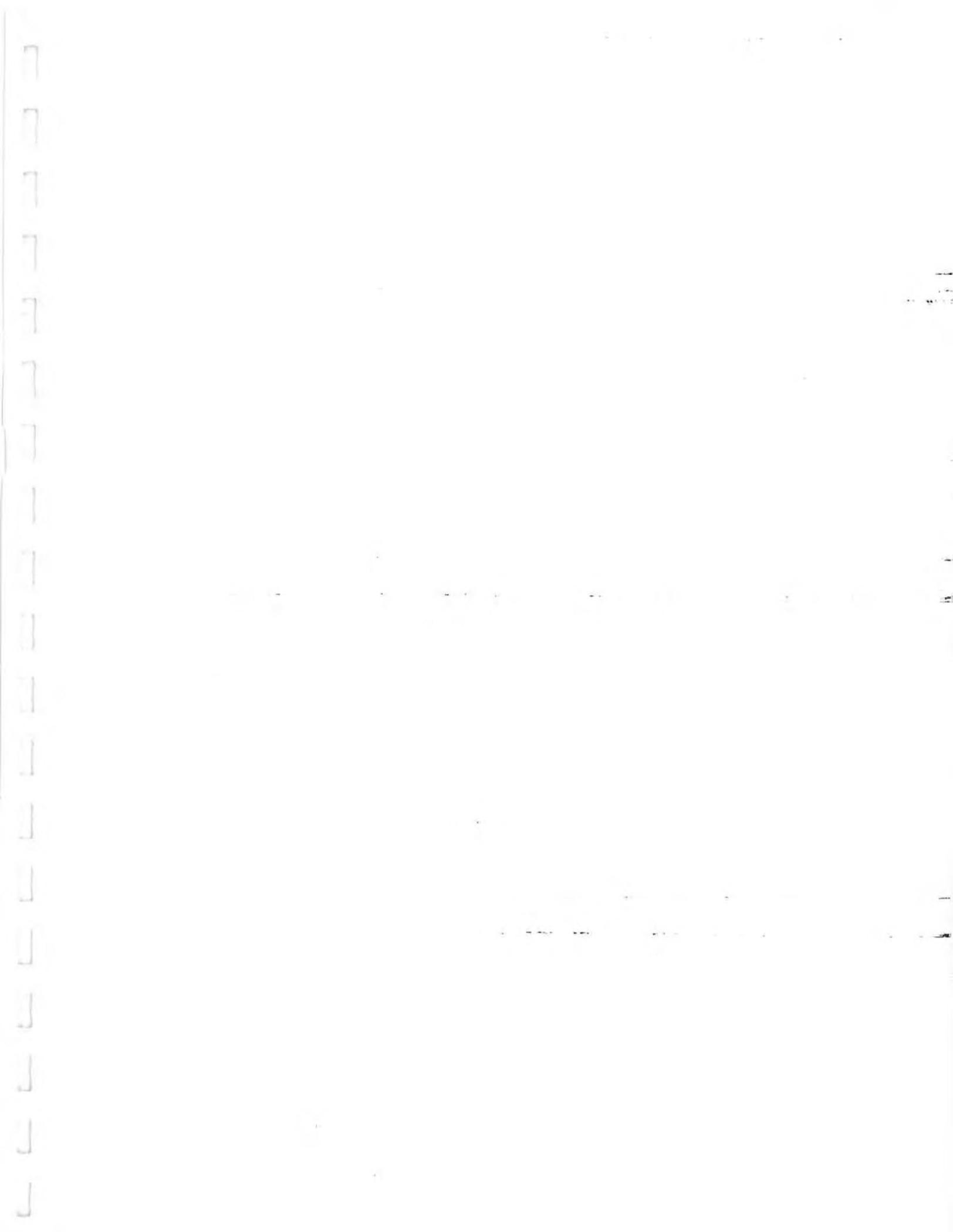
Ski-party au Mont-Vidéo: Activité très populaire
* 48 participants-es

Ces sessions m'ont permises d'identifier davantage les besoins et les désirs des étudiants-es et les tâches à respecter afin de réaliser différents projets. Je remarque encore cette année qu'il est souvent difficile pour les étudiants-es de structurer leurs projets. Il s'agit de les aider à planifier et démarrer leurs projets surtout qu'il y a un manque d'intérêt et de motivation qui se fait sentir chez beaucoup d'étudiants-es.

Je dois souligner que travailler trois jours par semaine ne me permet pas de combler parfaitement tous les besoins et services à offrir aux étudiants-es mais au moins une bonne partie des services est assurée.

Enfin, en majorité mes objectifs ont été atteints puisque beaucoup d'étudiants-es ont créé des projets. Un bon nombre d'entre eux sûrent prendre en charge collectivement leurs activités socio-culturelles et sportives. Environ 75% de la population cébécoise a participé de près ou de loin à des activités.

Cette année m'a permise d'acquérir une belle expérience de travail auprès des étudiants-es et elle me laisse le désir d'expérimenter à nouveau d'autres projets avec eux.

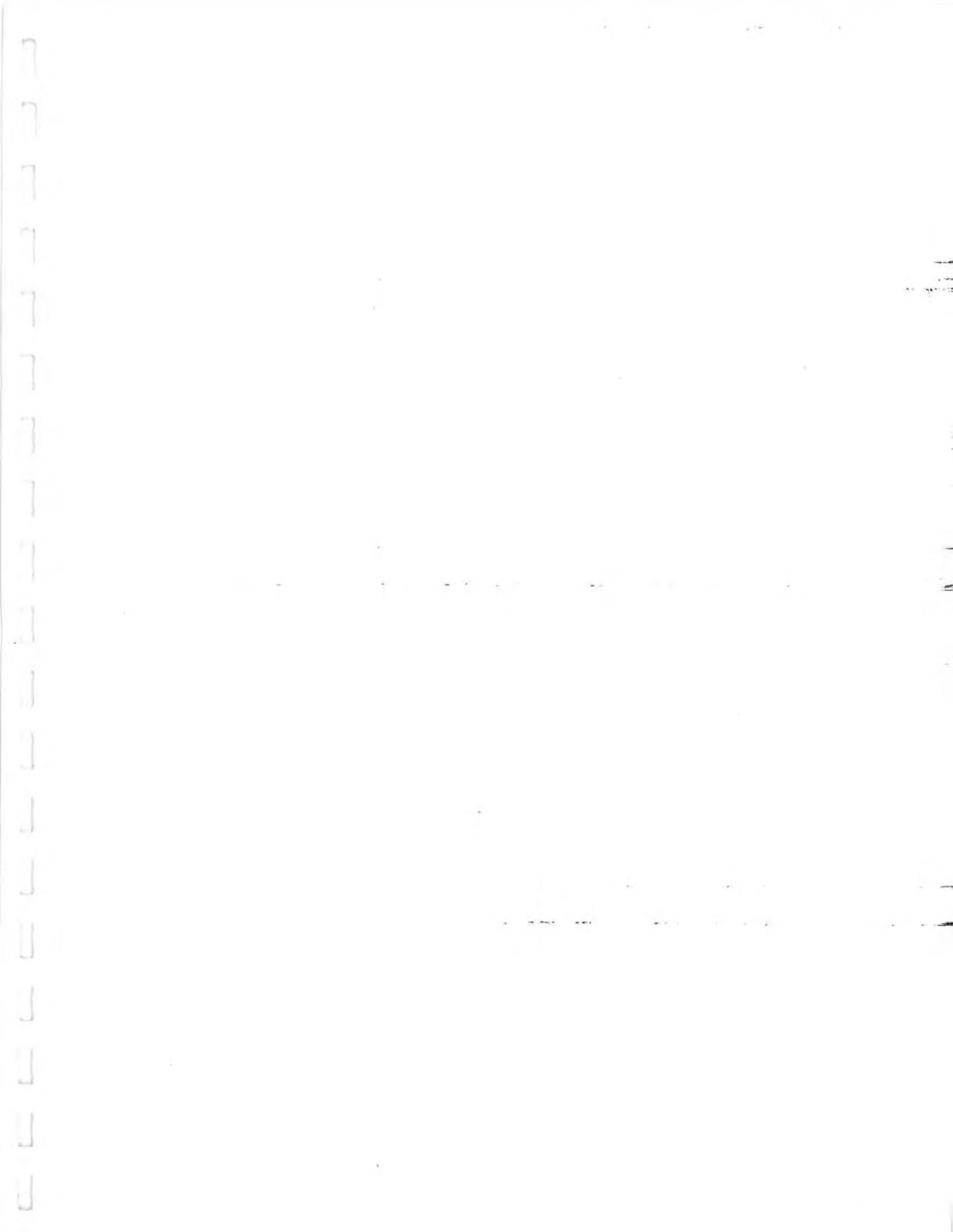


COLLEGE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
CENTRE D'AMOS

PRÊTS & BOURSES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

	1985 - 1986	
	NOMBRE	%
DEMANDES	109	100
REFUS	8	7
PRÊTS	100	92
BOURSES	64	59

MONTANT ÉMIS EN PRÊTS	129 030\$
MONTANT ÉMIS EN BOURSES	138 440\$
MOYENNE DU PRÊT	1 290\$
MOYENNE DE LA BOURSE	2 163\$
AIDE TOTALE	267 470\$
MOYENNE DE L'AIDE ACCORDÉE	2 454\$



(PROJET)

ENTENTE

CONCERNANT L'EXPÉRIENCE DE DÉCONCENTRATION À AMOS

DE CERTAINS PROGRAMMES DISPENSÉS PAR

LE COLLÈGE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

ENTRE

LE SYNDICAT DES PROFESSEURS DU

COLLÈGE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

ET

LE COLLÈGE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

PRÉAMBULE

La signature de cette entente par le S.P.C.A.T. ne constitue en aucune façon une caution de l'expérience qui est tentée à Amos, ni un accord de principe avec quelque projet de déconcentration que ce soit.

ARTICLE 1.00 MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES TÂCHES
D'ENSEIGNEMENT À AMOS

- 1.01 Les ressources nécessaires pour l'enseignement à Amos sont prises à même le nombre de professeur(e)s alloué au Collège en vertu de l'article 8-5,00 du Décret. Cependant, la compensation pour le temps de déplacement ne peut être pris à même l'allocation sus-mentionnée.
- 1.02 Le fait de dispenser de l'enseignement et à Rouyn et à Amos ne peut permettre au Collège de fractionner un poste de professeur(e) en plusieurs charges.
- 1.03 Le Collège entend réduire au minimum l'obligation faite à des professeur(e)s détenteur(trice)s d'un poste à Rouyn et réputé(e)s y résider de se déplacer pour dispenser de l'enseignement à Amos. Toutefois, le Collège s'engage à respecter les pratiques locales relativement à la spécialité des professeur(e)s.
- 1.04 En conséquence, chaque fois que ce sera possible, le Collège engagera à Amos même le (la) professeur(e) requis(e), soit à temps complet soit à temps partiel selon les besoins.
- 1.05 Le S.P.C.A.T. se réserve le droit de grief par rapport à l'interprétation que le Collège fait du Décret à l'effet qu'il peut établir des postes et charges tant à Rouyn qu'à Amos, et par rapport au fait que le Collège ne permet pas aux départements impliqués de répartir entre leurs membres selon leurs modalités de fonctionnement les tâches d'enseignement prévues à Amos et à Rouyn.
- 1.06 L'expérience de déconcentration ne peut avoir pour effet de créer une mise en disponibilité.

ARTICLE 2.00 COMPENSATION

- 2.01 Le présent article s'applique à tout(e) professeur(e) dont la charge d'enseignement prévoit pour une session donnée la prestation de cours à Amos et à Rouyn, qu'il (elle) soit réputé(e) résider à Amos ou à Rouyn, de même qu'à tout(e) professeur(e) mis(e) en disponibilité qui doit effectuer à une session donnée une tâche d'enseignement à Amos.
- 2.02 Les modalités de compensation seront les suivantes:
- 2.021 Le (la) professeur(e) admissible à la compensation avise le Collège de la forme de compensation dont il (elle) entend se prévaloir, et ce dans les cinq (5) jours qui suivent sa désignation à une charge impliquant le droit à telle compensation. À défaut de se conformer à cette clause, le (la) professeur(e) sera présumé(e) avoir choisi le dégrèvement.
- 2.022 Pour les professeur(e)s des disciplines où il n'y a pas de mise en disponibilité, le choix s'effectue parmi les modalités suivantes:
- 2.0221 dégrèvement de trois (3) heures de cours/semaine par déplacement complet, aller-retour avec coucher si nécessaire;
- 2.0222 compensation monétaire égale à quatre (4) heures d'enseignement rétribuées au taux horaire prévu au Décret, et ce pour chaque déplacement complet, aller-retour avec coucher si nécessaire.
- 2.023 Pour les disciplines comptant une ou plusieurs mises en disponibilité, la compensation prendra la forme suivante: pour chaque déplacement complet effectué par un(e) professeur(e) mis(e) en disponibilité, dix (10) unités de C.I. seront ajoutées à la charge qu'il (elle) remplit, aux fins de calcul tant de son équivalence en temps complet que de sa rémunération. Toutefois, cet

ajout ne peut avoir pour effet de dépasser sa protection salariale (80% de son salaire) s'il (elle) le désire ainsi.

De plus, un(e) professeur(e) mis(e) en disponibilité qui effectue, avant calcul de sa compensation, une charge égale à la charge-étalon de sa discipline (annexe I) moins trois (3) heures par déplacement complet, reçoit un plein traitement.

2.03 En cas de substitution, le (la) professeur(e) qui effectue un déplacement complet est dégrév(e) de trois (3) heures de cours/semaine.

2.04 Le dégrèvement se calcule par rapport à la charge étalon de la discipline, laquelle figure en annexe I-des présentes, et ne correspond pas nécessairement à la charge moyenne des professeur(e)s de la discipline ou du département.

Cette annexe, de même que le principe d'une charge-étalon, ne sont que des instruments de référence, et leur utilisation ne constitue en aucune façon, leur acceptation par le S.P.C.A.T.

2.05 Les surplus de tâche générés par les compensations prises sous forme de dégrèvement seront effectués par des ressources ajoutées aux départements en sus de l'allocation prévue à 8-5,00 du Décret.

En aucun cas, ces dégrèvements, pas plus que les sommes requises pour rétribuer les compensations monétaires, ne seront pris à même la masse salariale des professeur(e)s telle que déterminée par le niveau de l'allocation effectuée à partir de 8-5,00.

2.06 Un cours/groupe dispensé à Amos a la même valeur que son équivalent à Rouyn, indépendamment du nombre d'étudiant(e)s inscrit(e)s.

- 2.07 Si un(e) professeur(e) qui se déplace doit dispenser de l'enseignement sur deux journées consécutives, il (elle) ne reçoit qu'un dégrèvement ou compensation monétaire, mais peut faire deux voyages s'il (elle) désire coucher à son domicile. Ses frais de déplacement lui seront remboursés. Il ne sera jamais exigé d'un(e) professeur(e) qu'il (elle) dispense de l'enseignement à l'extérieur de la ville où il (elle) réside sur plus de deux (2) jours consécutifs par déplacement. Toutefois, s'il (elle) le désire, il (elle) pourra dispenser de l'enseignement trois (3) journées consécutives à l'extérieur. En pareil cas, il (elle) aura droit à une compensation additionnelle.
- 2.08 Il ne sera jamais exigé d'un(e) professeur(e) plus d'une nuitée par semaine à l'extérieur.

ARTICLE 3.00 FRAIS DE DÉPLACEMENT

- 3.01 Les frais de déplacement ne seront remboursés que si un(e) professeur(e) se déplace dans le cadre des devoirs de sa tâche à un endroit autre que la ville où il (elle) est réputé(e) avoir sa résidence.
- 3.02 Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur pour le personnel du Collège (annexe II).
- 3.03 Un(e) professeur(e) peut coucher à l'extérieur, avec remboursement des frais encourus, la veille d'une journée où les devoirs de sa tâche y exigent sa présence avant 10 h 00.

ARTICLE 4.00 CHOIX D'UN VÉHICULE

- 4.01 Le (la) professeur(e) qui doit se déplacer aux fins de son enseignement est libre d'utiliser le mode de transport de son choix parmi les suivants: son propre véhicule, celui d'un(e) collègue, l'autobus ou un véhicule mis à sa disposition par le Collège.

ARTICLE 5.00 ABSENCE ET RETARD

- 5.01 Sans restreindre l'application du Décret, un retard ou une absence imputable à un accident ou au mauvais temps n'entraînera pas de coupure de traitement ni l'utilisation des banques de journées de congé-maladie, pourvu que tel retard ou telle absence soit relié(e) au fait que le (la) professeur(e) se déplace dans le cadre des devoirs de sa tâche.

ARTICLE 6.00 ASSURANCES

- 6.01 Le Collège accepte de défrayer tout surplus d'assurance-automobile déboursé par un(e) professeur(e) parce qu'il (elle) doit se déplacer dans le cadre des devoirs de sa tâche et ce, pour la période (session ou année) pendant laquelle il (elle) doit se déplacer.
- 6.02 En cas d'accident survenu pendant un déplacement exigé par son travail, le Collège rembourse au (à la) professeur(e) le montant non couvert par son plan d'assurance-automobile pour les dommages matériels, si et seulement si les dommages s'élèvent à plus de 300 dollars.

ARTICLE 7.00 CHOIX DU LIEU DE RÉSIDENCE

- 7.01 Un(e) professeur(e) engagé(e) pour une charge partielle à Amos sera réputée résider à Amos.
- 7.02 De même, un(e) professeur(e) engagé(e) pour une charge partielle à Rouyn sera réputé(e) résider à Rouyn.
- 7.03 Un(e) professeur(e) engagé(e) pour une charge comportant de l'enseignement aux deux endroits sera réputé(e) demeurer dans la ville où il (elle) dispense la plus grande partie de sa charge. Cette clause ne peut cependant avoir pour effet de forcer le (la) professeur(e) à déménager pendant l'année scolaire.

ARTICLE 8.00 BUREAUX

- 8.01 Les professeur(e)s dispensant des cours à Amos disposeront de bureaux leur permettant de rencontrer les étudiant(e)s. De plus, un ameublement leur permettant de travailler sera mis à leur disposition.

ARTICLE 9.00 DISPONIBILITÉ

- 9.01 Le (la) professeur(e) de Rouyn dispensant des cours à Amos assure une disponibilité auprès des étudiant(e)s correspondant aux deux tiers (2/3) des heures de cours dispensées à cet endroit pour un maximum de 10 heures/semaine.
- 9.02 Par ailleurs, la disponibilité assurée à Amos sera réduite, pour tel(le) professeur(e) de la disponibilité à effectuer à Rouyn.
- 9.03 Le présent article s'applique mutatis mutandis au (à la) professeur(e) d'Amos devant enseigner à Rouyn.

ARTICLE 10.00 VIE DÉPARTEMENTALE

- 10.01 Afin de permettre aux professeur(e)s dispensant des cours à Amos de participer à la vie pédagogique de son département, l'horaire du mercredi sera aménagé de façon à leur permettre de se rendre à Rouyn pour les réunions. Cet horaire devra prévoir un temps minimal de trois (3) heures de déplacement pour ces professeur(e)s le mercredi.

ARTICLE 11.00 HORAIRE DES COURS

- 11.01 Les cours à Amos seront dispensés à l'intérieur d'une grille horaire établie sur le même modèle que celle de Rouyn.

- 11.02 Le Collège doit consulter le (la) professeur(e) sur le mode de transport choisi avant d'établir son horaire.
- 11.03 Le Collège doit consulter le (la) professeur(e) avant d'établir son horaire lorsqu'il (elle) doit se déplacer pour dispenser des cours à l'extérieur pendant deux (2) journées consécutives.

ARTICLE 12.00 ENGAGEMENTS DU S.P.C.A.T.

- 12.01 Le S.P.C.A.T. et les professeur(e)s qui se déplacent pour dispenser de l'enseignement et bénéficient de la compensation prévue à l'article 2,00 acceptent de renoncer à l'application de la partie de la clause 8-3,06 du Décret stipulant que le temps de déplacement est compté comme faisant partie de la disponibilité à fournir.
- 12.02 Le S.P.C.A.T. reconnaît que la présente entente ne s'applique qu'aux déplacements exigés par l'expérience de déconcentration à Amos des programmes de sciences humaines (avec ou sans mathématiques), sciences de l'administration et techniques administratives à l'enseignement régulier. Elle ne s'applique pas à l'éducation des adultes ni à aucun autre enseignement dispensé par le Collège.

ARTICLE 13.00 ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE DE L'ENTENTE

- 13.01 La présente entente entre en vigueur dès sa signature par les représentant(e)s des parties. Elle lie le Collège, le S.P.C.A.T. et les professeur(e)s qui se déplacent dans l'exercice des devoirs de leurs tâches.

13.02 La présente entente vaut pour l'année 1985-1986 et ne sera pas reconduite.

ARTICLE 14.00 DIFFUSION

14.01 Le Collège remettra à chaque professeur(e) à son emploi au moment de sa signature une copie de la présente entente. De même, le Collège remettra au moment de la signature de son contrat copie de la présente à tout(e) professeur(e) engagé(e) postérieurement à sa signature.

Pour le Collège:

Pour le S.P.C.A.T.

Lorrain Barrette, D.G.

Pierre Falardeau, D.S.P.

TACHE ETALON DES PROFESSEURS DANS LES DISCIPLINES TOUCHEES
PAR L'EXPERIENCE DE DECONCENTRATION A AMOS.

-101	(Biologie)	16 heures/semaine		
-109	(Education physique)	18	"	"
-201	(Mathématiques)	15	"	"
-320	(Géographie)	15	"	"
-330	(Histoire)	15	"	"
-340	(Philosophie)	15	"	"
-350	(Psychologie)	15	"	"
-360	(Pédagogie)	15	"	"
-383	(Economie)	15	"	"
-387	(Sociologie)	15	"	"
-401	(Administration)	15	"	"
-410	(Techniques administratives)	15	"	"
-420	(Informatique)	16	"	"
-530	(Cinéma)	18	"	"
-601	(Français)	15	"	"

COLLEGE DE L'ARITIRI-TEMISCAMINGUE

COMPTE DE DEPENSES

NOM: _____

POSTE BUDGETAIRE: 311-1010-00-448

ADRESSE: _____

DEPARTEMENT: _____

BUT: _____

- 1) TRANSPORT DE _____ A _____
- Automobile _____ Km à .25¢ du Km (note 1) \$
 - Taxi \$
 - Autre moyen de transport \$

2) LOGEMENT (note 2) _____

3) REPAS, pointez les cases appropriées

Dates		1e	1e	1e	1e	1e
Déjeuner	4\$	d	d	d	d	d
Dîner	9\$	d	d	d	d	d
Souper	12\$	s	s	s	s	s

Total _____ f _____ f _____ f _____ = \$

4) FOURNITURES ET MATERIEL

SOUS TOTAL \$

Moins: avance \$

TOTAL \$

Je certifie que ce compte est conforme aux dépenses encourues

Approuvé par:

Supérieur immédiat

Signature _____ Date _____

Dir. des services financiers

Note 1: Lorsqu'il est plus économique de voyager par avion, compte tenu du nombre de voyageurs, l'allocation pour l'auto sera limitée aux frais de transport par avion plus un montant forfaitaire de 25\$.

Note 2: Pièce justificative ou un montant forfaitaire de 15\$ par soir.

Note 3: Des pièces justificatives doivent être fournies aux items 1 - taxi et 4.



Evolution de la clientèle étudiante
au niveau secondaire (général) et
collégial dans la zone d'influence
de la Commission Scolaire Harricana
(AMOS)

	1983	1984	1985	1986	1987
Secondaire 3 (Général)	543	528	484*		
Secondaire 4 (Général)	429	434	398*	(387)	
Secondaire 5 (Général)	367	401	360*	(370)	
Collège 1	89	121	100	(119)	(122)
Collège 2	-	47	98	(81)	(96)
Collège 1+2	89	168	198	(200)	(218)
Clientèle financée	86	165	191	(194)	(211)

Clientèle = clientèle officielle au 30 septembre

() = prévision

* Matagami exclue depuis juillet 1985

Yvon Jacob

Services pédagogiques à l'étudiant

11.10.85

PREVISION DE LA CLIENTELE AU COLLEGE DE L'ABITI-
BI-TEMISCAMINGUE POUR LA SESSION D'AUTOMNE 1986

	CLIENTELE SECONDAIRE V	CLIENTELE COLLEGE 1	CLIENTELE COLLEGE 2
1984-85	1605	1222	2422
1985-86	1739	1302	2514
1986-87			(2625)

() = PREVISION

Yvon Jacob
Registraire

10.12.85



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Centre d'Amos



POUR PLUS D'INFORMATIONS

On peut obtenir plus d'informations sur les programmes offerts par le Centre d'Amos du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue ou sur chacun des programmes généraux et professionnels offerts par le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue auprès:

- du secrétariat du Centre d'Amos du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue;
- du service d'orientation et d'aide pédagogique individuelle du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue;
- du service d'information scolaire et professionnelle de son école.

Le Centre d'Amos

341, rue Principale Nord, Amos (Québec) J9T 2L8
TéL.: (819) 732-5218

Collège de l'Abitibi-Témiscamingue

425, boul. du Collège, Rouyn (Québec) J9X 5E5
TéL.: (819) 762-0931

AN 464201



Le Centre d'Amos du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue

341, rue Principale Nord, Amos (Québec) J9T 2L8 (819) 732-5218

1. LE CENTRE D'AMOS DU COLLÈGE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Sur une base expérimentale depuis le mois d'août 1983, le Centre d'Amos du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue dispense les 2 années d'enseignement régulier à temps complet dans les programmes suivants:

Secieur général:

- sciences humaines sans mathématiques;
 - sciences humaines avec mathématiques;
 - sciences de l'administration.
- Secieur professionnel:
- techniques administratives.

2. FORMATION GÉNÉRALE

Les programmes du secteur général ont pour but de préparer l'étudiant aux études universitaires. D'une durée de deux ans, ces programmes sont répartis en quatre sessions.

Ainsi les programmes de sciences humaines (avec ou sans mathématiques) et de sciences administratives visent la formation générale de l'étudiant tout en le préparant à se spécialiser dans l'orientation de son choix au niveau universitaire. Le détenteur d'un D.E.C. (diplôme d'études collégiales) en sciences humaines pourra s'orienter vers les programmes universitaires suivants: criminologie, relations industrielles, psychologie, droit, géographie, sciences de l'éducation, etc. Celui qui termine en sciences administratives pourra également choisir entre toutes ces options ainsi que parmi des programmes à caractère plus "administratif": sciences comptables, gestion, finance, marketing, administration des ressources humaines, etc.

3. TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

Le programme de techniques administratives est d'une durée de trois ans et est réparti en six sessions. Les activités d'apprentissage préparent le futur diplômé à manipuler les outils administratifs de base, à comprendre les divers concepts de l'administration, à posséder et à utiliser le langage courant du monde des affaires, tout en s'initiant aux fonctions de l'entreprise et de son environnement.

En fin de seconde année, l'étudiant choisit une des sept spécialisations du programme dont deux sont offertes par le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue à Rouyn: marketing et finance.



4. EDUCATION DES ADULTES

De plus en plus le cégep, c'est aussi pour les adultes. Au cours des trois dernières années, le Service de l'éducation des adultes a considérablement augmenté son volume d'activités. Des cours sont offerts dans chacun des principaux centres de l'Abitibi-Témiscamingue dont le Centre d'Amos.

La formation générale et la formation professionnelle à temps complet et à temps partiel, la formation sur mesure et les programmes destinés à la petite et moyenne entreprise constituent l'éventail des activités offertes par ce service.

5. LES SERVICES

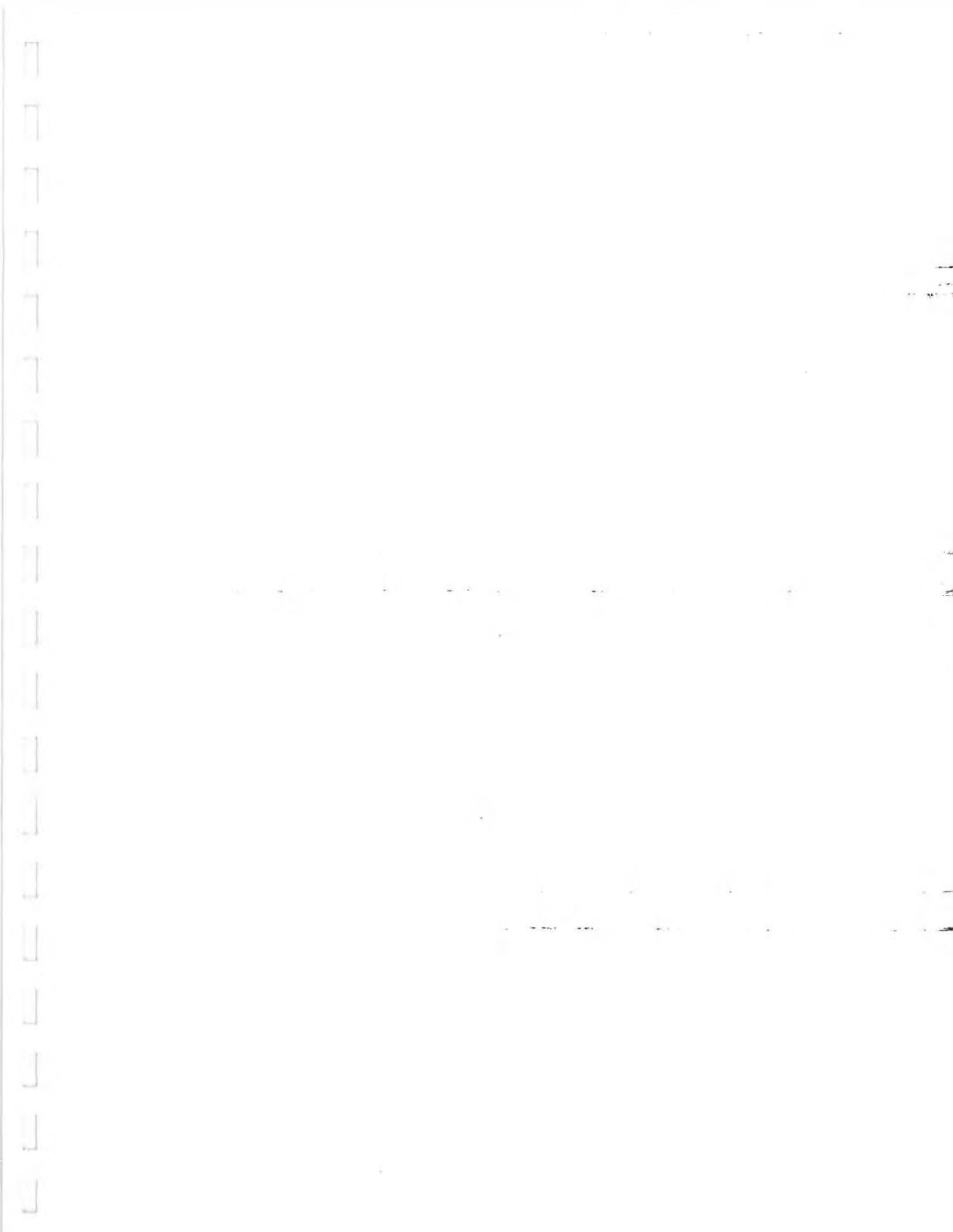
En plus d'avoir accès à l'un ou à l'autre des quatre programmes offerts, l'étudiant fréquentant le Centre d'Amos du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue bénéficiera des services de base suivants:

- bibliothèque;
- aide pédagogique individuelle;
- prêts et bourses;
- information et orientation scolaire et professionnelle (centre de documentation);
- activités culturelles et sportives;
- centre d'emploi sur le campus;
- catégoria et gymnase (pavillon de la Forêt);
- résidence pour filles et garçons (30 chambres);
- transport scolaire.

6. DU SECONDAIRE AU CÉGEP À AMOS

Le finissant du secondaire qui veut être admis à l'un ou l'autre des programmes offerts par le Centre d'Amos du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue doit:

- avoir complété son diplôme d'études secondaires (D.E.S.) pour l'admission au programme de sciences humaines sans mathématiques;
- avoir complété son diplôme d'études secondaires (D.E.S.) incluant les mathématiques 522 ou 532 ou 534 ou (Ma 151, 152, 153, 154, 155) pour l'admission aux programmes de techniques administratives, de sciences humaines avec mathématiques et de sciences de l'administration;
- présenter une demande d'admission avant le 1er mars pour l'automne suivant ou avant le 1er novembre pour l'hiver suivant.



GUIDE ÉTUDIANT
ANNÉE 85-86

**Bâtir ta
réussite**



Collège de l'Abitibi-Témiscamingue
Centre d'Amos
Amos, (Québec) J9T 2L5

341, Principale Nord
(819) 732-5218

CENTRE D'AMOS

Ce document constitue un répertoire de tous les renseignements pouvant t'être utiles pour te diriger sans difficulté à travers les différents services du Centre d'Amos et pour profiter de toutes les ressources mises à ta disposition. Tu y trouveras réponse à la majorité des questions qui ne manqueront pas de surgir à un moment ou l'autre de ton passage ici. Qu'est-ce que c'est que l'article 33? Qu'est-ce que l'A.P.I.? Où est-ce? Comment sont distribués les horaires? À quand le prochain congé? Mon prêt et bourse? Qui dois-je aviser de mon changement d'adresse pour recevoir les lettres que le Collège me fera parvenir?

Feuillette-le dès aujourd'hui et conserve-la précieusement, car il te sera pas possible de le remplacer en cours d'année. Aussi, te conseillons-nous fortement de le garder dans une chemise spéciale où tu rangeras également tous les documents relatifs à tes études. Ainsi, tu auras toujours sous la main les documents nécessaires à tes démarches officielles: inscription, abandon, révision de note, bulletin.

LE CENTRE D'AMOS

Il est situé au 341, Principale Nord, Amos au 4^e étage.
Le numéro de téléphone: 732-5218.

QUAND TU ARRIVES...

Le stationnement

Règlement: Les usagers des stationnements ainsi que les cyclistes devront utiliser les stationnements du côté nord.

Ta case vestiaire

Les cases seront distribuées au jour de la rentrée. Tout(e) étudiant(e) doit présenter son horaire de cours pour obtenir un numéro de case. L'endroit de la distribution des cases sera au local 4160.

ATTENTION! Comme le nombre de cases est insuffisant, on te demande de bien vouloir partager avec un(e) autre étudiant(e). Voici quelques suggestions pour faciliter la chose: - va chercher ton numéro de case accompagné de la personne qui la partagera avec toi;
- si cette personne ne peut t'accompagner, réserve la case tout en donnant le nom de la personne en question au bureau de distribution.

POUR T'INFORMER...

Dans les corridors, les halls, dans les endroits les plus passants, il y a des tableaux d'affichage dont l'usage est réservé à la transmission d'avis importants ou urgents ou encore de ton nom et du numéro de local où l'on te réclame. Prends l'habitude d'y jeter un coup d'oeil.

UN PEU PLUS TARD, IL TE FAUT CONNAÎTRE...

Les heures d'ouverture du Centre

Le Centre est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 22 h.

En dehors de ces heures régulières d'ouverture, le Centre est fermé. Pour y avoir accès lorsqu'il est fermé, il te faut obtenir préalablement l'autorisation du directeur. Prends aussi note que les heures régulières de bureau au Centre vont de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h45.

Initiation

Ce qu'il faut faire pour organiser une activité d'initiation. Il faut, avant tout, obtenir une autorisation écrite du directeur. Pour obtenir cette autorisation, toute activité d'initiation doit rencontrer les objectifs et les critères suivants:

- a) elle doit poursuivre au moins un des objectifs suivants: une meilleure connaissance des personnes (personnel et étudiants); une meilleure connaissance des lieux et des ressources du Collège;
- b) elle doit respecter les règlements et politiques du Collège, l'intégrité des biens du Collège, les droits et libertés de la personne;
- c) elle doit respecter le déroulement normal des activités d'enseignement;
- d) en aucune manière, elle ne doit susciter ni encourager à commettre des actes nuisibles à la santé et à la sécurité personnelles et publiques.

Pour réserver un local

Il existe, au Centre, une politique pour l'utilisation de tous les locaux, selon tes besoins, tu peux communiquer avec Marjolaine Auger pour réservation.

Pour distribuer des imprimés à l'intérieur du Centre

Un individu ou un organisme peut distribuer gratuitement de l'information au Centre s'il est muni d'un permis temporaire ou sessionnel. Tu peux obtenir un tel permis en t'adressant au bureau du directeur, local 4160, qui les distribue aux individus et aux organismes autres qu'étudiants.

Pour afficher dans le Centre

Il est interdit de poser sans autorisation des affiches sur les babillards du Centre. C'est le directeur qui autorise la pose des affiches sur les babillards à cette fin.

ILS (ELLES) SONT À TON SERVICE ... au Centre d'Amos

Daniel Bizier, directeur	local 4160
Marjolaine Auger, secrétaire	4170
Denise Vallée, technicienne en documentation	5210
Chantal Drapeau, animatrice à la vie étudiante	3320
Denis Carmen, secrétaire	4170

Les professeurs

		<u>Discipline</u>	<u>Local</u>
Asselin	Maurice	Géographie	4130
Bourgault	Normand	Administration	4130
Boutin	Denis	Français	4203
Champagne	Richard	Sociologie	4021
Dionne	Yves	Histoire	4130
Grenier	Bernard	Mathématiques	6031
Harbour	Christian	Informatique	4130
Hurtubise	Serge	Éducation physique	4021
Kirouac	Gilbert	Philosophie	4202
Lampron	Michel	Psychologie	6051
Lapointe	Denise	Français	4203
Létourneau	Carole	Anglais	4130
Martel	Bernard	Administration	4130
Perreault	Joanne	Philosophie	4202
Rivard	Julien	Géographie	4130
St-Amour	Étienne	Économique	4201
		Administration	4201
		Cinéma	4230

LES SERVICES PÉDAGOGIQUES AUX ÉTUDIANTS

L'Aide pédagogique individuelle

Aides pédagogiques: - Marcel Duval
- Marc Richard
- Louise Laganière

Nous sommes présents à chacune des étapes importantes de ton cheminement pédagogique. Nous étions là au moment de ton premier choix de cours et nous y serons encore à chacun de tes choix suivants, lors de l'enregistrement de tes abandons de cours et pour répondre à tes demandes d'exemption ou d'équivalence. Nous serons là pour discuter avec toi des possibilités de changement de programme ou de collège et pour t'aider lorsque tu rencontreras des difficultés scolaires. Nous serons là aussi pour vérifier la pertinence des cours que tu suis en regard de ton orientation.

Le bureau du registraire

Réregistraire: - Yvon Jacob

C'est au bureau du registraire que sont conservés les dossiers des étudiants. À ton dossier, il y a ton extrait de naissance, ta demande d'admission, tes copies de bulletin de sonnaire, ta copie de diplôme de secondaire V, tes bulletins cumulatifs de niveau collégial, ton horaire, ton choix de cours, etc...

Le service de l'orientation et l'information scolaire et professionnelle

Conseillers d'orientation: - Roland Filiatrault - Sylvie Grenier
- Louise Laganière

Nous t'offrons les moyens de te mieux connaître et nous t'aidons à faire le lien entre tes aptitudes, tes intérêts et la réalité scolaire ainsi que les différents métiers et professions afin que tu t'orientes de façon adéquate et satisfaisante. Nous te communiquons tous les renseignements dont tu as besoin sur les programmes d'études des niveaux collégial et universitaire ainsi que sur les exigences des universités ou du marché du travail. Nous pouvons te renseigner sur les carrières et les professions ainsi que sur les perspectives d'emploi. Tu viens nous voir pour obtenir les diverses formules de demande d'admission des universités. Nous pouvons t'aider à les remplir.

Tu peux nous consulter individuellement. Prends rendez-vous auprès de Denise Vallée, au local 5210. Tu peux fréquenter le centre de documentation au local 5210.

La bibliothèque, l'audiovidéothèque, le service de prêt d'appareils audio-visuels

Technicienne en documentation: - Denise Vallée (Local 5210)

La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30. De petits locaux ont été prévus pour ceux qui doivent travailler en groupe.

C'est à l'audiovidéothèque que sont consignés les cassettes, disques, vidéo-cassettes, films, microfilms, diapositives et autres documents audio-visuels que tu peux consulter sur place ou présenter en classe.

Deux machines à écrire sont mises à ta disposition dans le local 5210 (au fond de la bibliothèque) pour que tu puisses dactylographier tes travaux.

Le service de prêt audio-visuel est situé au local 5210. Tu peux emprunter les magnétophones, magnétoscopes et autres appareils audio-visuels dont tu as besoin pour tes cours. Le comptoir est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Les services aux étudiants administrent les programmes d'activités non directement reliés à l'enseignement et qui ont pour but d'assurer aux étudiants un mieux-être et d'apporter un complément à leur éducation. Ils comprennent un ensemble de services plus ou moins homogènes qu'on peut regrouper en services de consultation et en services d'animation.

Les services de consultation sont:

- l'aide financière
- le logement
- le transport
- l'aide aux étudiants handicapés
- le placement
- santé

Les services d'animation:

L'animatrice est une personne ressource qui travaille trois jours par semaine au local 3320. Son rôle est d'aider les étudiants à créer, modifier et réaliser leurs projets socio-culturels et sportifs. Beaucoup de projets sont réalisables. Vous n'avez qu'à penser une activité et aller remplir une feuille de projet auprès de l'animatrice.

L'Association générale des étudiants du Centre d'Amos:

L'Association générale des étudiants du Centre d'Amos a pour buts de protéger et de défendre les droits et les intérêts des étudiants auprès des professeurs, de la direction ou du gouvernement, de créer et de favoriser des activités socio-culturelles et d'établir des contacts avec d'autres cégeps. Lors des assemblées générales, chaque étudiant a droit de parole et de vote. Des représentants élus voient à assurer la bonne marche de l'association. Tu les trouves au local 6031.

Guide pédagogique de l'étudiant

INTRODUCTION

Tout au long de ses études, le collégien a des obligations: assistance aux cours, remise de travaux, préparation d'examens, etc... Mais l'étudiant a aussi des droits.

Parmi ces droits figure celui de connaître la façon dont l'apprentissage est évalué. L'étudiant a également le droit de connaître les obligations et les rôles de ceux qui, au Cégep, sont à son service: professeurs, professionnels et administrateurs.

Les droits et obligations des étudiants, en liaison avec ceux des professeurs et des services pédagogiques, sont définis dans trois principaux documents:

- le nouveau Règlement pédagogique du collégial, élaboré par le ministère de l'Éducation à la fin de l'année 1983-84;
- la nouvelle Politique d'évaluation des apprentissages, définie par le Collège au début de la présente année scolaire;
- les différentes normes et procédures établies par l'administration pédagogique du Collège.

Ce guide présente des éléments de ces trois documents, en s'en tenant aux informations les plus utiles au jour le jour.

Pour une connaissance plus précise de ses droits et obligations, l'étudiant consultera au besoin:

- le directeur du secteur de l'enseignement (enseignement régulier);
- les professionnels de l'éducation des adultes (étudiants inscrits à l'éducation des adultes);
- le responsable du Centre d'Amos (étudiants inscrits au Centre d'Amos).

BON APPRENTISSAGE

1. ADMISSION ET INSCRIPTION

Auditeur

L'auditeur est celui qui s'inscrit à un cours ou à des cours sans demander de sanction officielle, ce qui signifie que le cours ou les cours qu'il aura suivis ne donneront pas lieu à un bulletin cumulatif. L'étudiant admis comme étudiant régulier ne peut toutefois être admis à aucun cours à titre d'auditeur.

Équivalences et exemptions

Au moment de son inscription, l'étudiant peut présenter une demande d'équivalences pour un ou des cours déjà suivis, ou pour une activité sportive accomplie au sein d'une équipe officielle du Collège. Les demandes d'équivalences doivent être adressées aux services pédagogiques à l'étudiant (ens. régulier) ou à la direction de l'éducation des adultes.

Par ailleurs tout étudiant qui justifie médicalement sa demande, peut être exempté des cours d'éducation physique. L'étudiant qui produit cette demande doit en référer au service de santé du Collège.

Tests de classement en anglais

Tout étudiant qui doit ou qui désire suivre un ou plusieurs cours d'anglais au Collège doit se soumettre à un test de classification. L'administration de ces tests est sous la responsabilité du département des langues du Collège. Les lieux, dates et heures de ces tests sont toujours annoncés suffisamment à l'avance par les services pédagogiques à l'étudiant.

Cours d'appoint

Le Collège offre des cours d'appoints en mathématiques, chimie et physique. Cependant l'étudiant possède un délai de 12 mois pour compléter son ou ses cours d'appoint. À défaut de compléter ses cours d'appoint dans les délais requis, le Collège obligera l'étudiant à changer de programme.

2. COURS

Retard ou absence du professeur

Le professeur qui prévoit s'absenter d'un cours ou s'y présenter en retard doit aviser le responsable de l'enseignement. Ce dernier se chargera d'en aviser les étudiants dans les meilleurs délais. Les étudiants doivent demeurer au moins dix (10) minutes en classe, au début d'un cours, avant de considérer le cours comme annulé. Dans le cas d'un bloc de deux périodes de cours, les étudiants ne doivent pas prendre pour acquis qu'un professeur absent à la première heure l'est nécessairement à la deuxième. Si tel est le cas, les étudiants en seront avisés.

Participation de l'étudiant aux cours

Sous réserve d'approbation par la direction des services pédagogiques, chaque département établit et fait connaître sa politique de contrôle de la participation des étudiants aux cours.

Plan de cours

Au plus tard deux semaines après le début d'une session, le professeur présente à ses étudiants son plan de cours définissant: les objectifs, le contenu, les méthodes pédagogiques et les modalités d'évaluation du cours en question.

Laboratoire et atelier (travaux pratiques)

Certains cours exigent de l'étudiant certains travaux effectués en laboratoire, en atelier ou dans un local spécialisé. L'étudiant doit respecter les normes de sécurité ainsi que les procédures particulières établies par les départements responsables des locaux en question ou par le Collège. Toute dérogation peut entraîner l'exclusion d'un étudiant d'un local spécialisé ou d'un laboratoire. De même, un étudiant qui se présente en retard à un laboratoire peut s'en voir refuser l'accès.

3. ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Règles générales

Le professeur fait l'évaluation des apprentissages à l'intérieur de chacun des cours dont il a la responsabilité. Cette évaluation respecte la politique générale du Collège et la réglementation départementale. Chaque modalité d'évaluation est notamment soumise aux contraintes suivantes:

- Au moins 30% de l'évaluation globale d'un cours doit porter sur des travaux et examens qui ont lieu avant la date limite d'abandon de cours, sauf pour les cours comprenant un stage.
- Aucun examen ne doit compter pour plus de 30% de la note finale.
- Aucun travail ne doit compter pour plus de 40% de la note finale.
- En cours de session, tout travail ou examen est corrigé et remis à l'étudiant dans les trois semaines suivant la date limite de remise au professeur. Ces travaux ou examens sont annotés de façon à ce que l'étudiant prenne connaissance de ses erreurs et de ses lacunes.

Examens, tests et travaux

L'absence à un test ou examen commande la note ZÉRO à moins de raison de force majeure dont la preuve incombe à l'étudiant. En pareil cas l'étudiant doit communiquer avec le professeur dans les meilleurs délais pour établir la date et les modalités de la reprise. Par ailleurs le professeur est seul juge des motifs pour lesquels il peut accepter de recevoir et de corriger un travail remis en retard.

Plagiat

Tout plagiat, toute tentative de plagiat ou toute collaboration à un plagiat entraîne la note ZÉRO pour l'examen ou le travail en cause.

Révision de notes

Toute évaluation finale peut être contestée par la procédure de révision de notes. L'étudiant doit alors: respecter les délais et procédures prévues, et fournir toutes les pièces nécessaires à la révision. Les détails de cette procédure sont disponibles aux services pédagogiques à l'étudiant. L'étudiant qui a l'intention de faire réviser une note, doit procéder le plus rapidement possible au début d'une session en ce qui concerne une note de la session précédente.

4. BULLETIN

Échecs et abandons

La note de passage est de 60%. La mention E (échec) est donc portée au bulletin cumulatif lorsque l'étudiant a complété un cours avec une note inférieure à 60% ou qu'il n'a pas satisfait aux normes de participation au cours.

Par ailleurs l'étudiant peut abandonner un ou des cours en communiquant sa décision aux services pédagogiques à l'étudiant ou à l'éducation des adultes selon le cas avant la date limite indiquée au calendrier scolaire. La mention AB (abandon) sera alors portée au bulletin cumulatif.

La mention I signifie incomplet. Cette mention au bulletin cumulatif n'est que temporaire.

5. RÉADMISSION

Changement de programme

Un étudiant déjà admis au Collège peut procéder à un changement de programme. Des formulaires préparés à cette fin sont disponibles aux services pédagogiques à l'étudiant.

Échecs multiples

Un étudiant qui ne réussit pas plus de la moitié des cours auxquels il s'était inscrit doit être autorisé par le Collège pour s'inscrire à la session suivante.

6. DIPLÔME

Demande de diplôme

L'étudiant qui doit recevoir un diplôme dans le programme auquel il est officiellement inscrit au Collège n'a pas à en faire la demande, celle-ci sera faite automatiquement par le Collège au Ministère.

Dans tous les autres cas l'étudiant devra compléter une demande officielle d'obtention de diplôme en s'adressant au registrariat du Collège.



COLLÈGE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
CENTRE D'AMOS
BUDGET 1985 - 1986

a) ENSEIGNEMENT

Salaires		
311-1010-00-201	Personnel de soutien	10 000,00 \$
Avantages sociaux		
311-1010-00-310		700,00
Fournitures et matériel		
311-1010-00-540	Matériel didactique	11 500,00
Communications		
311-1010-00-441	Frais de déplacement des professeurs	29 000,00
		<u>51 200,00</u> \$

b) SERVICES À L'ENSEIGNEMENT

Salaires		
311-2020-00-201	Personnel de soutien	20 000,00 \$
Avantages sociaux		
311-2020-00-310		1 300,00
311-2020-00-540	Papeterie et frais de la bibliothèque, audio-visuel (volumes)	
Communications		
311-2020-00-442	Frais de déplacement, personnel de soutien	3 500,00
		<u>24 800,00</u> \$

c) SERVICES À L'ÉTUDIANT

i) Animation socio-culturelle

Salaires		
311-3060-00-203	Personnel de soutien	8 000,00 \$
Avantages sociaux		
311-3060-00-310		500,00
Communications		
311-3060-00-443	Frais de déplacement	2 000,00

ii) Services pédagogiques à l'étudiant

Services honoraires et contrat		
311-3010-00-659	Contrat S.P.E.	15 000,00
		<u>25 500,00</u>

d) GESTION DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

Salaires		
311-4010-00-101	Personnel cadre	43 000,00
311-4010-00-201	Personnel de soutien	17 000,00
		<u>60 000,00</u> \$
Avantages sociaux		
311-4010-00-310		3 900,00
Fournitures et matériel		
311-4010-00-530	Frais de bureau	10 000,00

Communications		
311-4010-00-445	Frais de voyage, professionnels	2 000,00 \$
311-4010-00-446	Frais de voyage, cadre Amos	5 000,00 \$
311-4010-00-449	Frais de voyage, cadres Rouyn	2 500,00 \$
311-4010-00-410	Publicité frais de représentation	3 000,00 \$
311-4010-00-470	Timbres	900,00 \$
		<u>13 400,00 \$</u>
		<u>87 300,00 \$</u>

e) GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Communication		
311-7010-00-460	Téléphone	7 000,00 \$
Services honoraires et contrats		
311-7020-00-632	Locations	35 000,00 \$
		<u>42 000,00 \$</u>

f) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Autres dépenses		
311-8040-00-770	Frais de gestion	48 000,00 \$
	Grand total	<u>278 800,00 \$</u>

CENTRE D'AMOS
COLLEGE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

BUDGET 1986 - 1987

Présences: Robert Arcand
Wilfrid Rivard
Daniel Bizier

A- ENSEIGNEMENT

Salaires

311-1010-00-201	Personnel de soutien (5h/s. X 34 Laboratoire)	2 000\$
-----------------	--	---------

Avantages sociaux

311-1010-00-310		200
-----------------	--	-----

Fournitures et matériel

311-1010-00-540	Matériel didactique	10 000
-----------------	---------------------	--------

Communications

311-1010-00-441	Frais de déplacement des professeurs	30 000
-----------------	---	--------

311-1010-00-649	Frais de déplacement des étudiants	3 000
-----------------	---------------------------------------	-------

45 200\$

Le 30 avril 1986

B- SERVICES À L'ENSEIGNEMENT (Bibliothèque, Audio-visuel)

Salaires

311-2020-00-201	Personnel de soutien (régulier)	21 000\$
-----------------	------------------------------------	----------

311-2020-00-202	Personnel de soutien (t. partiel) (30 sem X 4h/s = 120 h)	1 300
-----------------	---	-------

Avantages sociaux

311-2020-00-310		1 400
-----------------	--	-------

Fournitures et matériel

311-2020-00-540	Livres et fournitures de bibliothèque	3 000
-----------------	--	-------

	Location	600
--	----------	-----

Communications

311-2020-00-442	Frais de déplacement, personnel de soutien	200
-----------------	---	-----

27 500\$

D- GESTION DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

Salaires

311-4010-00-101 Personnel cadre 44 300\$

311-4010-00-201 Personnel de soutien 31 000

Avantages sociaux

311-4010-00-310 5 300

Fournitures et matériel

311-4010-00-530 Frais de bureau et
photocopies 9 000

Communications

311-4010-00-445 Frais de voyage professionnels 3 000

311-4010-00-446 Frais de voyage, cadre Amos 4 000

311-4010-00-449 Frais de voyage, cadres Rouyn 1 000

311-4010-00-410 Publicité et frais de
représentation 1 500

311-4010-00-470 Timbres 2 500

101 600\$

E- GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Communications		
311-7010-00-460	Téléphone	8 000\$

Services Honoraires et contrats		
311-7020-00-632		33 000

Mobilier		
311-7090-00-701		

41 000\$

TOTAL		229 800\$
-------	--	-----------

IMPUTATION À L'ÉDUCATION DES ADULTES - 10 000\$

TOTAL		<u>219 800\$</u>
-------	--	------------------

ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Cours dispensés à la session Automne 1985

DISCIPLINE	NUMÉRO DE COURS	TITRE
ÉDUCATION PHYSIQUE	109-147-30	Golf (mixte)
	109-133-30	Curling (mixte)
	109-187-30	Soccer (mixte)
	109-195-30	Volleyball (mixte)
MATHÉMATIQUES	201-102-82	Mathématiques
	201-203-77	Calcul différentiel et intégral II
	201-211-75	Algèbre
GÉOGRAPHIE	320-111-79	Géographie physique
	320-310-79	Géographie régionale de l'Abitibi-Témiscamingue
HISTOIRE	330-930-75	Initiation à l'histoire régionale
PHILOSOPHIE	340-101-84	Philosophie, pensée et discours
	340-301-84	Les conceptions de l'être humain
PSYCHOLOGIE	350-102-71	Psychologie générale
	350-213-71	Introduction à la psychopathologie

DISCIPLINE	NUMÉRO DE COURS	TITRE
ECONOMIQUE	383-920-71	Introduction à l'économie I
	383-935-74	Économie du Québec
SOCIOLOGIE	387-960-83	Initiation à la sociologie
	387-980-71	Administration et relations humaines
ADMINISTRATION	401-410-79	Dynamique de l'entreprise
	401-982-78	Administration personnelle
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	410-110-79	Comptabilité I
	410-430-74	Marketing I
	410-540-79	Finance I
INFORMATIQUE	420-918-75	Introduction au langage basic
CINÉMA	530-901-77	Cinéma et société
FRANÇAIS	601-902-85	Linguistique
	601-302-70	Littérature du Québec II
	601-211-76	Français écrit
ANGLAIS	604-104-82	Anglais élémentaire IV

STATISTIQUES DE RENDEMENT SCOLAIRE
ÉDUCATION RÉGULIÈRE

Automne 1985

NBRE ÉTUDIANTS	*** NBRE	AB **** POURC.	*** NBRE	E **** POURC.	*** NBRE	R **** POURC.	MOYENNE
	109 : ÉDUCATION PHYSIQUE						
159	19	11,9	11	6,9	129	81,1	77,3
	201 : MATHÉMATIQUES						
80	13	16,2	11	13,7	56	70,0	64,0
	320 : GÉOGRAPHIE						
89	11	12,3	10	11,2	68	76,4	70,1
	330 : HISTOIRE						
34	4	11,7	1	2,9	29	85,2	76,5
	340 : PHILOSOPHIE						
177	13	7,3	21	11,8	143	80,7	66,3
	350 : PSYCHOLOGIE						
116	27	23,2	24	20,6	65	56,0	65,3
	383 : ÉCONOMIQUE						
86	13	15,1	6	6,9	67	77,9	69,9
	387 : SOCIOLOGIE						
121	13	10,7	7	5,7	101	83,4	77,4

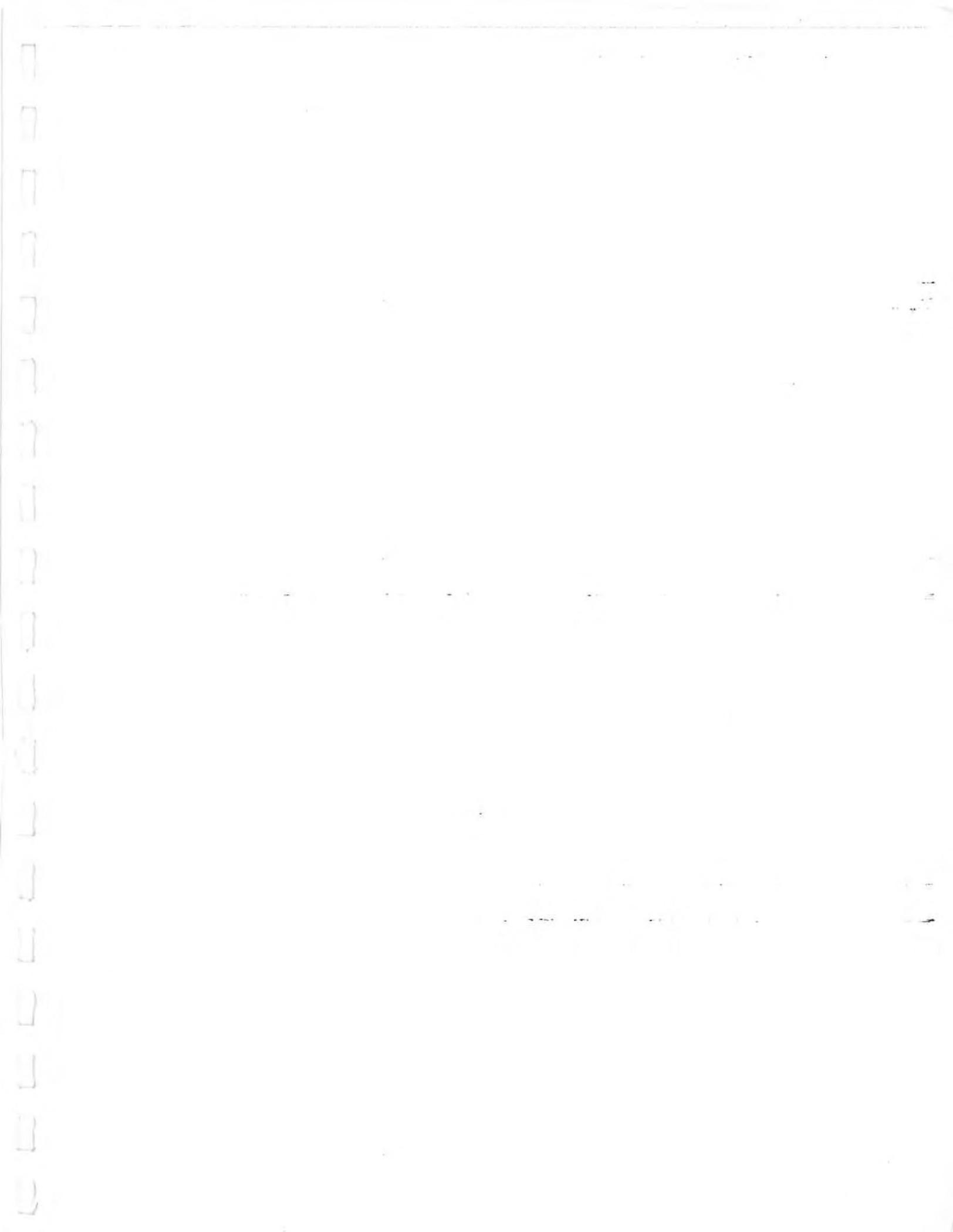
NBRE ÉTUDIANTS	*** NBRE	AB **** POURC.	*** NBRE	E **** POURC.	*** NBRE	R **** POURC.	MOYENNE
	401 : ADMINISTRATION						
67	6	8,9	9	13,4	52	77,6	65,7
	410 : TECHNIQUES ADMINISTRATIVES						
72	6	8,3	16	22,2	50	69,4	65,7
	420 : INFORMATIQUE						
26	7	26,9	5	19,2	14	53,8	66,5
	530 : CINÉMA						
26	10	38,4	1	3,8	14	53,8	71,9
	601 : FRANCAIS						
191	20	10,4	43	22,5	128	67,0	63,7
	604 : ANGLAIS						
6	0	0,0	1	16,6	5	83,3	63,5

Cours dispensés à la session Hiver 86

DISCIPLINE	NUMÉRON DE COURS	TITRE
BIOLOGIE	101-921-78	Biologie humaine II
ÉDUCATION PHYSIQUE	109-120-30	Badminton (débutant)
	109-133-30	Curling
	109-184-30	Ski de randonnée
	109-196-30	Vélo de randonnée
	109-370-30	Natation
MATHÉMATIQUES	201-103-77	Calcul différentiel et intégral I
	201-105-77	Algèbre vectorielle et linéaire; géométrie
	201-311-75	Trigonométrie et géométrie analytique
	201-337-77	Statistique
GÉOGRAPHIE	320-214-75	Géographie politique
	320-312-75	Le Canada
HISTOIRE	330-951-75	Histoire du Québec de 1867 à nos jours
PHILOSOPHIE	340-101-84	Philosophie, pensée et discours
	340-201-84	L'être humain et son milieu
	340-401-84	Éthique et politique

DISCIPLINE	NUMÉRO DE COURS	TITRE
PSYCHOLOGIE	350-901-77	Le développement de la personne
	350-914-77	Relations humaines
	350-930-75	Psychologie du comportement sexuel
ÉCONOMIQUE	383-920-71	Introduction à l'économie I
	383-921-71	Introduction à l'économie II
SOCIOLOGIE	387-963-72	Initiation aux techniques et méthodes de recherches
	387-972-83	Sociologie des loisirs
	387-975-83	Sociologie de la religion
ADMINISTRATION	401-420-79	Droit de l'entreprise
	401-430-79	Gestion du personnel
	401-999-82	Comptabilité
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	410-110-79	Comptabilité I
	410-210-79	Comptabilité II
	410-410-79	Gestion des opérations
INFORMATIQUE	420-918-84	Introduction au langage Basic
	420-947-84	Introduction à l'informatique de gestion
CINÉMA	530-922-77	Cinéma québécois

DISCIPLINE	NUMÉRO DE COURS	TITRE
FRANÇAIS	601-111-76	Littérature étrangère
	601-402-70	Création littéraire
	601-935-85	Littérature et société québécoise
ANGLAIS	604-301-82	Anglais intermédiaire I



Cours dispensés à la session d'été 86

DISCIPLINE	NUMÉRO DU COURS	TITRE
MATHÉMATIQUES	201-337-77	Statistique
PHILOSOPHIE	340-401-84	Éthique et politique
Français	601-302-85	Discours narratif

BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE D'AMOS

STATISTIQUES

SESSION AUTOMNE '85	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<u>VOLUMES</u>						
<i>Demandes d'emprunt (Rouyn)</i>						
- Étudiants						
- Professeurs						
<i>Emprunts (Rouyn)</i>						
- Étudiants	14	19	14	15	3	65
- Professeurs	375	102	39	24	8	548
<i>Prêts</i>						
- Étudiants	3	65	79	71	29	247
- Professeurs	15	43	37	19	10	124
<i>Prêts entre bibliothèques</i>						
- Étudiants	3	1	7	9	6	26
- Professeurs	8	4	10	21	8	51
<i>Prêts spéciaux</i>						
- Étudiants	-	4	-	2	1	7
- Professeurs	-	4	-	2	2	8
<i>Prêts des volumes en réserve</i>						
- Étudiants	29	171	65	56	21	342
<i>Acquisitions</i> (titres)	51	38	52	17	30	188
(volumes)	59	44	55	48	33	239

BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE D'AMOS

STATISTIQUES

SESSION AUTOMNE '85	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<u>DIO-VISUEL</u>						
<i>Emprunts</i>						
<i>Audiovidéothèque (Rouyn)</i>						
- Étudiants	-	6	2	-	-	8
- Professeurs	7	6	11	8	1	33
<i>Office national du film</i>						
- Étudiants	-	2	4	1	-	7
- Professeurs	2	4	4	4	-	14
<i>Radio-Québec</i>						
- Étudiants	-	4	-	-	-	4
- Professeurs	-	3	1	-	-	4
<u>TICLES DE PÉRIODIQUE</u>						
- Étudiants	-	-	-	8	-	8
- Professeurs	1	-	-	-	1	2
<u>RCULATION (Entrées)</u>	-	-	731	1127	625	2 483

BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE D'AMOS

STATISTIQUES

SESSION HIVER '86	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai Juin	Total
<u>LUMES</u>						
<i>Demandes d'emprunt (Rouyn)</i>						
- <i>Étudiants</i>						
- <i>Professeurs</i>						
<i>Emprunts (Rouyn)</i>						
- <i>Étudiants</i>	7	60	32	26	16	141
- <i>Professeurs</i>	102	37	3	9	17	168
<i>Prêts</i>						
- <i>Étudiants</i>	46	107	105	140	37	435
- <i>Professeurs</i>	84	39	14	22	13	172
<i>Prêts entre bibliothèques</i>						
- <i>Étudiants</i>	6	5	1	2	4	18
- <i>Professeurs</i>	8	19	13	19	9	68
<i>Prêts spéciaux</i>						
- <i>Étudiants</i>	5	7	2	10	3	27
- <i>Professeurs</i>	1	3	-	-	-	4
<i>Prêts des volumes en réserve</i>						
- <i>Étudiants</i>	30	153	60	84	55	382
- <i>Acquisitions</i>						
(Titres)	24	28	3	4	40	99
(volumes)	26	30	5	7	42	110

BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE D'AMOS

STATISTIQUES

SESSION HIVER '86	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai Juin	Total
<u>AUDIO-VISUEL</u>						
- <i>Emprunts</i>						
<i>Audiovidéothèque (Rouyn)</i>						
- <i>Étudiants</i>	-	-	-	2	1	3
- <i>Professeurs</i>	8	5	6	6	11	36
<i>Office national du film</i>						
- <i>Étudiants</i>	-	-	-	1	-	1
- <i>Professeurs</i>	7	8	1	2	1	19
<i>Radio-Québec</i>						
- <i>Étudiants</i>	-	-	-	5	-	5
- <i>Professeurs</i>	4	3	-	9	2	18
<u>ARTICLES DE PÉRIODIQUE</u>						
- <i>Étudiants</i>	-	2	-	8	-	10
- <i>Professeurs</i>	1	1	-	-	-	2
<u>CIRCULATION (Entrées)</u>	1 186	1 617	944	1 449	865	6 061